CMJN

ENQUÊTE

MERCREDI 9 MAI 2012
NUMÉRO 276

100F

www.enqueteplus.com ISSN • 2230-133X

L'ULTIME PROMESSE DE BOCANDÉ À SON BEAU-FRÈRE

"Grand, je reviens bientôt"

- L'enfance racontée de Jules
- Le drame de ses 10 ans
- Roger Mendy : "Le jour où je lui ai ouvert l'arcade"





P. 6-7

RAFLÉS AU MALI

8 Sénégalais libérés grâce à l'ambassade P.2



Me EL HADJ DIOUF (LISTE LÉRAL)

"Une majorité absolue pour Macky est un danger pour le pays" P.3



DÉCOUVERTE - 33 ANS APRÈS

Karthiack, le temps de l'Initiation P.12



Grogne d'après investitures pour les législatives, l'AFP dans la tourmente à Hann-Bel Air

Tentative de parer au pire. Le ministre des Sports, El Hadji Malick Gakou, et numéro de l'Alliance des forces de progrès (AFP), a reçu, hier, les responsables régionaux de Dakar pour sauver les meubles. C'est suite à une grogne consécutive aux investitures pour les législatives qui font toujours des vagues dans les différents partis et coalitions de formations politiques. Ainsi de Babacar Mbengue, maire de Hann-Bel Air et secrétaire général de la section communale de Hann-Bel Air, réunie le dimanche dernier dans la permanence de Benno Siggil Senegaal sise à Hann, pour dénoncer "un manque de considération" pour ses militants de la part des responsables du parti. Dans un communiqué reçu avant-hier en faisant état, le président de séance Babacar Mbengue et ses camarades ont critiqué le "choix arbitraire et sans aucune concertation à la base des hommes et des femmes qui composent les listes pour les élections législatives et sénatoriales". Le document parle de "frustrations et déceptions enregistrées chez les militants suite à la publication des listes pour les législatives et les sénatoriales".

Grogne d'après investitures pour les législatives, l'AFP dans la tourmente à Hann-Bel Air *(suite)*

M. Mbengue et compagnie entendent se donner "le temps de la réflexion sur des décisions majeures à prendre et tendant au gel des activités de la section communale de Hann-Bel Air au sein de l'AFP, au boycott de la campagne pour les législatives, à la démission de la section communale de l'AFP". Cependant, les protestataires tiennent à dire qu'il n'est point dans leurs intentions de "verser dans le chantage" pour l'investiture de leur secrétaire général Babacar Mbengue sur les listes électorales, mais plutôt au "respect impérieux des principes d'éthique et de démocratie au sein du parti". Ils envisagent de tenir un point de presse dans "les prochains jours pour apprécier la suite à donner aux événements". Mais il nous revient que cette "révolte" n'est pas isolée et toucherait plusieurs autres responsables de l'AFP. D'où le branle-bas à la tête de la formation politique "progressiste" pour limiter les casses.

Diplomatie, ABC en Égypte, après le Maroc



Le ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, Alioune Badara Cissé se rendra en Egypte "pour assister à Sharm El Cheikh aux travaux du Bureau de coordination du Mouvement des non alignés prévus du 09 au 10 mai 2012", rapporte un communiqué de son service de presse. Avant-hier, il a présidé avec son homologue marocain Dr Saad Dine El Otmani, "une séance de travail entre les délégations des deux pays", au Maroc où il s'est rendu en visite officielle du 7 au 8 mai, porteur "porteur d'un message" du président Macky Sall au roi Mohamed VI. Auparavant, M. Cissé a pris part, du 5 au 6 mai, à la 4e réunion ministérielle de suivi de la "Tokyo international Conference on African Development" (TICAD IV) à Marrakech. La TICAD est le cadre d'impulsion de la coopération fructueuse entre le Japon d'une part et l'ensemble des pays africains intéressés d'autre part.

DÉTENUS AU MALI

Les 8 Sénégalais libres de leur mouvement

Arrêtés il y a quelques jours au Mali, les 8 Sénégalais ont finalement recouvré la liberté. Selon des sources dignes de foi, un premier Sénégalais avait été libéré avant-hier, suivi hier des 7 restants à la suite d'intenses tractations entre la junte militaire et l'ambassade du Sénégal à Bamako, dirigée par l'ambassadeur Mankeur Ndiaye. Nos compatriotes étaient détenus au camp militaire de Kati, fief de la junte, à 15 km de Bamako. A en croire nos interlocuteurs, "aucune charge n'a été retenue" contre ces Sénégalais, des commerçants qui sont dans leur business. Ils sont d'ailleurs libres d'aller et venir conformément aux accords de la CEDEAO.

Trafic de drogue, la dame Coumba Diakhaté bonne pour une cure de 3 ans

Agée de 49 ans, la dame Coumba Diakhaté, mère de trois enfants, a été envoyée en prison pour trois ans. Jugée par le tribunal des flagrants délits de Dakar, la dame a été déclarée coupable d'offre ou de cession de drogue. En effet, de l'héroïne et de la cocaïne d'une valeur de 759 000 francs CFA avaient été retrouvées dans son appartement à Dieuppeul par les agents de la Sûreté urbaine (S.U) de Dakar. Avec cette peine, Coumba Diakhaté, une toxico-dépendante, pourra faire une cure de désintoxication tant souhaitée par ses avocats et sans frais payés. Le représentant du Parquet avait requis quatre ans ferme, tandis que les conseils de la dame avaient estimé que leur cliente avait plutôt besoin d'un traitement. En effet, lors de sa comparution, la quadragénaire avait avoué aux juges qu'elle consommait régulièrement de l'héroïne et de la cocaïne mélangées à de la cigarette. Elle ajoutait être devenue toxicomane en volant sur la consommation de son premier mari avec qui elle a divorcé depuis 2002. Aujourd'hui, elle est devenue accroc tout simplement.

Médina, un bébé d'un an volé puis retrouvé

Un bébé volé, hier après-midi, à la rue 22x29 de la Médina, à Dakar, a été retrouvé quelques heures après. Selon les témoignages de son père, hier soir sur la *RFM,* c'est un groupe de vacancières qui a retrouvé l'enfant dans leur immeuble et décidé, après recherche de ses parents dans le voisinage, de l'amener à la police. Et c'est en cours de route que le taximan qui les convoyait a confié avoir entendu parler de ce cas à la radio. Ce beau monde s'est alors rendu au lieu indiqué du forfait où il n'a pas eu de mal à retrouver les parents du bébé, une fillette d'un an. D'après les déclarations des autres enfants de la famille, une dame s'est présentée à eux puis à envoyé l'un d'eux à la boutique. Elle aurait profité de cette absence de vigilance pour subtiliser le bébé et disparaître. Auparavant, les parents avaient porté plainte à la police qui a recueilli la déposition des "sauveuses" du bébé.

Premiers secours, des journalistes initiés par la Croix-Rouge

Des journalistes ont été initiés aux premiers gestes de secours en cas d'accident, hier, à la Place de l'Obélisque, lors de la célébration de la journée mondiale du mouvement international de la Croix-rouge et du Croissant-rouge. Séances de démonstration à l'appui, la Croix-rouge sénégalaise a initié ces journalistes aux techniques d'examen d'une personne en situation de détresse, à la méthode de la cuillère pour la soulever et à la démarche à adopter face à des obstacles. "Le mouvement de la Croix-rouge nationale compte beaucoup de jeunes, mais il y a peu de professionnels de l'information et de la communication. Pendant trois jours, il y aura des moniteurs sur place pour les aider à renforcer leurs capacités à apporter des soutiens à des personnes en situation de détresse", explique Nfally Sadio, chargé de la communication de la Croix-rouge sénégalaise. Le thème retenu cette année pour la célébration de cette journée est "la jeunesse en action". Selon M. Sadio, sa structure compte plus de 20 000 jeunes volontaires dont 17 000 actifs.

Après l'Élysée, le pont d'or qui attend Sarkozy



Nicolas Sarkozy ne sera pas dans le besoin. Quelle que soit sa décision sur la suite de sa carrière politique, il va bénéficier des avantages octroyés par la République aux anciens chefs d'État. D'abord, il percevra une indemnité de 6 000 euros (près de 4 millions F Cfa) brut, accordée à tous les "ex", quelle que soit la durée de leur séjour à l'Elysée, à en croire le site challenges.fr visité, hier, par *EnQuête*. Ensuite, Sarkozy pourra siéger au Conseil constitutionnel en tant qu'ancien Président et percevoir, à ce titre, une indemnité de 11 500 euros (un peu plus 7,5 millions F Cfa) net par mois. François Hollande a certes promis de supprimer cette disposition qui permet aux anciens Présidents d'être nommés à vie dans cette institution, mais si elle est approuvée par le Parlement, cette remise en cause ne devrait pas avoir de caractère rétroactif. Par ailleurs, l'Etat accorde à ses anciens présidents des primes de "sujétion spéciale", pour "compenser les contraintes subies dans l'exercice des fonctions (sic)" dont on ne connaît pas le montant.

Après l'Élysée, le pont d'or qui attend Sarkozy *(suite)*

Surtout, poursuit challenges.fr, l'État français leur offre toute une série d'avantages matériels, détaillés dans une "décision" signée par Laurent Fabius, en 1985, lorsqu'il était Premier ministre de François Mitterrand. Un appartement de fonction "meublé et équipé", deux fonctionnaires de la police nationale pour assurer leur protection rapprochée, une voiture de fonction avec deux chauffeurs et pas moins de sept collaborateurs (un chef de cabinet, deux assistants, un fonctionnaire des archives nationales et trois secrétaires). En plus, Nicolas Sarkozy pourra voyager gratuitement, grâce à deux cartes de circulation illimitées, l'une sur Air France, en classe affaires, l'autre à la SNCF première classe. Enfin, lorsqu'ils se déplacent à l'étranger, les anciens chefs de l'État sont accueillis par l'ambassadeur de France, qui doit faciliter leur séjour et assurer "leur hébergement dans les résidences de l'ambassadeur ou des consuls". Pour l'État, la facture de ces nombreux avantages est salée : La charge financière - que personne ne connaît compte tenu de la dispersion des financements - peut être estimée à 1,5 million (près de 984 millions F Cfa) par an et par ancien président, souligne le député René Dosière dans son livre "L'argent de l'État" (Seuil). Et dire que le président français sortant a dans sa déposition, le 24 mars dernier conformément à la loi, déclaré son patrimoine qui se monte à 2,7 millions d'euros (près de 1,8 milliard F Cfa), selon le Journal officiel de l'Hexagone, il y a de quoi ne pas se faire du mouron.

ENSUP AFRIQUE
DEVELOPPEZ DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES / DEVENEZ - EN 3 MOIS
BUSINESS DEVELOPER
et/ou COMMUNITY MANAGER
(RESPONSABLE PROJET-PRODUIT- RESEAUX)
Capacitation, outils techniques et maîtrise de Logiciels en:
- Techniques de conduite de projet d'entreprise / de produit
- Intelligence économique, Benchmarking
- Veille (financière, commerciale, technique, etc.)
- Stratégie et Plan d'Action Marketing
- Système d'Information de Gestion
- E-business, Administration de site et des réseaux sociaux
Admission sur dossier et tests d'entretien
Téléphone : 33 867 36 32 / 77 856 59 90,
Adresse : ENSUP AFRIQUE, Liberté 6 Extension, en Face Camp Leclerc, Dakar, villa n° 205

IFPME
INSTITUT DE FORMATION PRATIQUE MARCEAU ELECTRONIQUE
IFPME Agrl. N° 0013889/MEF/DFP/PPAL/MDC/DFP
Devenez Rapidement 2011 2012
TECHNICIEN
en 6 mois
Cours du jour | 100% Pratique | Cours du soir
- Electricité Bâtiment et Industriel
- Maintenance Info. et Réseaux
- Electronique Télécoms - Réseaux
- Alarme sécurité - Electronique
Nos Diplômes sont reconnus par l'Etat
Renseignement :
IFPME Grand Dakar Rue 10 x Amilcar 2
Tél. : 77 446.46.75 / 77 438.28.02
Début cours : Mardi 8 Mai 2012

ENQUÊTE
Publications - Société éditrice
Boulevard de l'Est-Point E
Immeuble Samba Laobé Thiam Dakar
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr
Directeur de la publication : **Mahmoudou Wane**
Directeur de la rédaction : **Mamadou Lamine Badji**
Rédacteur en chef : **Momar Dieng**
Rédacteur en chef délégué : **Bachir Fofana**
Chefs de desk :
Momar Dieng - Politique
Bachir Fofana - Economie / Social
Jules Diop - Dossiers & enquêtes
Ndiassé Sambe - Sport
Pa Assane Seck - People
Directeur artistique : **Renaud Lioult**
Mise en page : **Penda Aly Ngom et Fodé Baldé**
Photographe : **Amadoune Gomis**
Impression : **Graphic Solutions**

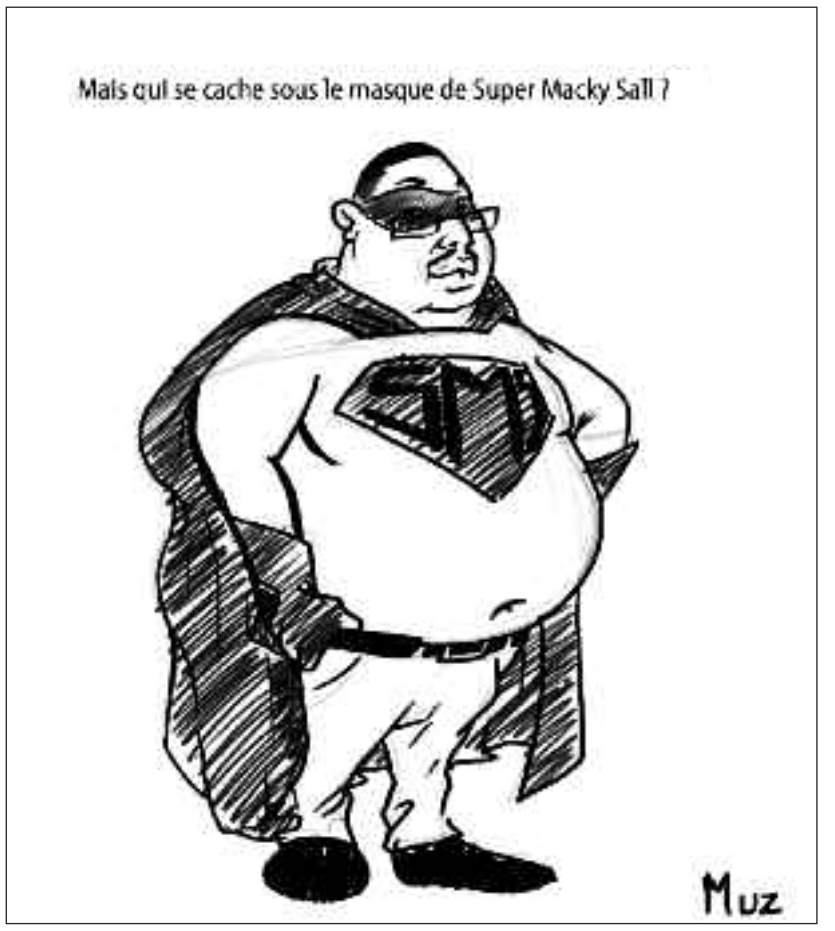
Régie publicitaire :
malick.enquete@gmail.com
Tél. : 77 834 11 93
aichafallenquete@gmail.com
Tél. : 33 825 07 31 / 77 299 96 72

CONFIGURATION DE LA FUTURE ASSEMBLÉE

L'avenir du gouvernement suspendu aux résultats du scrutin

DAOUDA GBAYA

Dans un mois, les 24 partis et coalitions de partis en lice vont se lancer à la course pour les élections législatives du 1er juillet. Mais peu d'entre eux auront la chance de franchir les grilles de l'hémicycle. La raison est à chercher, selon Tamsir Jupiter Ndiaye, chroniqueur politique à l'hebdomadaire Nouvel Horizon, aux résultats de la dernière présidentielle. "L'esprit public a changé, dit-il, et les Sénégalais ne veulent plus voir des députés somnambules qui, pour avoir été investis par le leader de leur propre parti, subissent une dictature de la part de ce dernier". Ndiaye pense qu'on va assister à une nouvelle configuration de l'Assemblée nationale où les choses devront se jouer entre trois pôles : la coalition Benno Bokk Yaakaar (BBY), le Parti démocratique sénégalais (PDS) et la coalition Bokk Gis Gis. "Les Sénégalais votent non pas sur la base des idées ou des programmes, mais par affection, analyse le chroniqueur. Les autres, les Sénégalais ne les connaissent pas".



"Le cas Hélène Tine"

Beaucoup de partis ou mouvements d'obédience religieuse vont prendre part aux législatives. Parmi eux, le Parti de la vérité pour le développement (PVD). "Voilà un parti dont le leader, Modou Kara et son épouse, Sokhna Dieng, sont respectivement premier et deuxième sur la liste. Ils ne peuvent pas créer la surprise parce que les Sénégalais ne veulent plus de la gestion familiale", explique Tamsir Ndiaye. En revanche, il y a "des noms qui vont faire mal" durant ces élections législatives. Comme celui de Hélène Tine, porte-parole de l'Alliance des forces de progrès (AFP). "L'électorat chrétien, qui a toujours voté pour Moustapha Niasse grâce à Hélène Tine, risque de payer cher la mise à l'écart de cette femme qui a été investie en bonne place par Bés Du Niakk de Mansour Sy Djamil." Pour le chroniqueur, il y a un certain mystère autour du fait qu'une responsable politique de cette trempe soit zappée et lors de la formation du gouvernement et de la liste des députables de Benno Bokk Yaakaar (BBY). A contrario, il se dit surpris de constater sur cette liste "le nom de Farba Ngom (griot du président Macky Sall), très loin devant Abdou Mbow, coordonnateur des jeunes de l'APR". Mais au-delà de ces "erreurs" commises par BBY, cette coalition devra, selon M. Ndiaye, faire face à un autre défi à relever : conserver la majorité électorale acquise à la présidentielle du 25 mars.

"Probable crise politique"

A cet égard, Tamsir Jupiter Ndiaye demeure convaincu que cette alliance ne sera que de "courte durée" au regard des contradictions profondes entre ses membres. "Je vois mal le Parti socialiste s'accommoder des orientations de l'AFP au sein de l'Assemblée d'autant plus qu'on annonce Moustapha Niasse comme président de cette institution. Et vice-versa", explique-t-il. En d'autres termes, il s'agirait d'un compagnonnage circonstanciel puisque "Macky Sall a besoin d'une majorité pour gouverner". "Nous avons actuellement un gouvernement d'attente, dit-il. Si après les élections, certains partis ne sont pas représentés (à l'Assemblée nationale), ils seront forcément évincés du gouvernement." D'où la "crainte d'une crise institutionnelle". Cette situation, le cas échéant, ne ferait que profiter à un pôle qui pourrait être constitué du Pds, de Bokk Guis Guis et de la CAP 21. A condition qu'ils obtiennent un nombre de députés en mesure de leur faire jouer un rôle de contre-pouvoir face à une possible vague de la majorité présidentielle. Entre ces deux pôles, Tamsir Ndiaye estime qu'il y aura les députés indépendants et d'autres listes qui, à la faveur du système du plus fort reste, seraient appelés à jouer les arbitres. ■

KHOUREÏCHI THIAM QUITTE LE PDS ET LORGNE VERS L'APR

"La force réelle est du côté du peuple"

L'ancien ministre de l'Economie maritime a démissionné de son parti qu'il accuse de s'être aveuglé.

Le Parti démocratique sénégalais (PDS) perd encore un de ses responsables. Khoureïchi Thiam, maire de la commune de Tambacounda, quitte la formation politique pour avoir été placé à la 25e positon sur la liste nationale, une position qu'il assimile à de la "trahison" vis-à-vis de lui et de sa région.

"La confection de la liste nationale démontre au besoin qu'Abdoulaye Wade continue d'être l'otage d'un gang qui lui a fait perdre le pouvoir et qui continue à vouloir toujours s'octroyer les premières places. Ce sont eux qui ont plongé le parti dans le chaos", a-t-il déclaré hier au cours d'une conférence de presse.

L'ex-ministre de l'Economie maritime compte "réorganiser" son mouvement "Agir pour le Sénégal" avant de se déterminer par rapport à son avenir politique. Déjà, tout porte à croire que M. Thiam pourrait rejoindre l'Alliance pour la République (APR), le parti présidentiel, même s'il promet de "consulter d'abord (sa) base" à ce sujet. Ce qui ne serait qu'une simple formalité. Et la présence de Malaw Sow, responsable de l'APR de Nioro, à la rencontre avec les journalistes en dit peut-être long sur ses intentions réelles.

Revenant sur les raisons de la défaite d'Abdoulaye Wade à la dernière présidentielle, M. Thiam pense que le PDS n'a "pas su écouter les exigences des Sénégalais, ni prioriser les préoccupations". "Pire", les signaux lancés en 2009 lors des élections locales (victoire de l'opposition dans l'essentiel des grandes villes) et le 23 juin 2011 avec le rejet populaire du projet de loi relatif au ticket président-vice président, ont été minimisés", dit-il. "A partir de ce moment (le 23 juin), déclare-t-il, j'ai compris que la force réelle était du côté du peuple." Un aveu coupable ? "Non ! se défend-il. Quand on est dans un gouvernement, il faut être silencieux (sic). Ou si on a quelque chose à dire, on ne le fait pas publiquement."

"Complot"

En tout cas, le député libéral Malick Guèye n'a pas mâché ses mots, hier, en parlant de l'ancien gouvernement : "Ceux qui étaient là ont abusé de la générosité du président Abdoulaye Wade. Ils ne lui disaient pas la vérité ; ils ne faisaient que manœuvrer et travailler pour leurs propres intérêts". Non content d'être placé à la 23e place sur la liste nationale du PDS, Malick Guèye, député de Latmingué (département de Kaolack), sonne la rébellion et appelle les électeurs à sanctionner le Pds aux législatives. D'ailleurs, il déclare que les listes PDS et Bokk Gis Gis ne sont qu'un "complot pour ratisser large" à l'intérieur de l'Assemblée nationale. ■

D. GBAYA



JURISPRUDENCE

Le cas Khoureïchi Thiam, un "imprévu"

La démission de Khoureïchi Thiam du Parti démocratique sénégalais aura-t-elle des conséquences sur la liste nationale de son parti alors qu'il était placé à la 25e place et que le temps de réglage offert aux partis et coalitions de partis est épuisé ? Macoumba Coumé, Directeur de la formation et de la communication au ministère de l'Intérieur, apporte un éclairage. "C'est un cas qui n'est pas prévu, mais tant qu'il n'a pas notifié sa démission au ministère, on considère qu'il est toujours candidat". D'autant plus qu'en déposant son dossier, l'ex-ministre de l'Economie maritime l'avait accompagné d'une déclaration écrite de candidature. La période de révision étant close, cette démission "ne peut l'empêcher d'être député, s'il est élu", renseigne un spécialiste des questions électorales. Reste à savoir si Khoureïchi accepterait, pour le principe, de siéger avec le mandat du PDS qu'il a quitté.

D. GBAYA

Me EL HADJI DIOUF (TETE DE LISTE DE LA COALITION LÉRAL)

"Une majorité absolue pour Macky Sall est un danger pour le pays"

Me El Hadji Diouf demande aux Sénégalais de ne pas donner au président Macky Sall une majorité absolue lors des prochaines législatives. Face à la presse et aux militants de la coalition Léral (NDLR : éclairer) qui l'a investi tête de liste pour les législatives, l'avocat a expliqué que les Sénégalais ne devraient pas commettre une telle erreur. "La majorité absolue est un danger pour le peuple", a-t-il dit. El Hadji Diouf qui prône une Assemblée nationale de rupture, soutient que sa coalition entend initier une nouvelle façon de faire de la politique au Sénégal.

La coalition Léral qui part à la conquête du pouvoir législatif, se dit confiante à cet effet. Dans une salle plus que comble, Me Diouf, sur un ton chargé d'humour et un gestuel théâtral, a présenté les membres de son équipe électorale. Un mélange hétérogène où se retrouvent plusieurs sensibilités. Le Colonel Cheikh Saad Bouh Niang, président de la Convention des ouvriers pour la restauration de l'égalité des chances pour tous (CORECT), ainsi que le Dr. Bassirou Fall du Bloc And Liguey Senegaal, y sont présents.

On y identifie également le président du Jaraaf de Dakar, Wagane Diouf, ainsi que Cheikh Djibril Mbaye, leader du Parti de l'avenir et de la solidarité (Pas), M. Fall de la Convergence des aveugles... Autre figure de Léral, le célèbre importateur de riz, l'homme d'affaires Moustapha Tall, de même que l'Association des Maures du Sénégal.

Les artistes aussi sont bien représentés dans cette coalition. A cet égard, on a noté sous le chapiteau qui servait de salle à la rencontre, Doudou Ndiaye Rose, Less Mory Thioune et Moussa Traoré.

Dans une ambiance souvent surchauffée, des pas de "Thiakhagoune", une danse en vogue, ont contribué à électriser la foule, sous le rythme des tam-tams. ■

AMADOU NDIAYE

ILS AVAIENT BARRÉ LA ROUTE MENANT À LA MAISON DES WADE

Traînés devant le tribunal correctionnel de Dakar pour entrave à la liberté de circulation et voies de faits, le Pdg de Jean Lefebvre Sénégal, Bara Tall et sept de ses employés risquent de payer une contravention d'un montant de 20 000 francs Cfa.

Bara Tall et ses 7 employés risquent une contravention de… 20 000 F Cfa

FATOU SY

Bara Tall et sept de ses employés qui ont comparu hier, devant le tribunal correctionnel de Dakar, ont-ils été traînés injustement ? Difficile pour les avocats des prévenus de ne pas en être convaincus, après que le maître des poursuites a demandé hier que Bara Tall et Cie soient condamnés uniquement à une amende de 20 000 francs. En effet, dans son réquisitoire, le Parquet, a estimé que le délit de voies de faits n'est pas établi. Et concernant l'entrave à la liberté de circulation, il a soutenu qu'il s'agit d'une contravention. Toutes choses qui ont fait dire aux avocats des prévenus que le Président directeur général (PDG) de Jean Lefebvre Sénégal est victime de son différend avec l'ancien régime. "Ce procès aurait dû être celui de l'ancien régime", a soutenu à ce propos Me Massokhna Kane.



En effet, lors d'un sit-in organisé le 28 juin devant le siège de leur entreprise, les employés de (JLS) avaient barré les routes menant au domicile de l'ancien président Me Abdoulaye Wade au Point E. Les travailleurs, réclamant leurs salaires, avaient disposé deux engins qui avaient bloqués les issues de ce quartier.

Les cadres assument tout

A la barre, les cadres ont tout endossé, même s'ils ont réfuté les faits reprochés à eux. "Je n'ai pas donné d'ordre directement, mais j'ai réuni mes cadres en leur demandant d'organiser une action qui n'exposerait pas les employés", dira Bara Tall, avant de donner la raison de la manifestation. Le patron de Jean Lefebvre Sénégal révèle avoir entendu des bruits selon lesquels ses employés voulaient organiser des actions d'envergure comme s'immoler, brûler des pneus… Il dira : "Je voulais éviter des actes désespérés, c'est pourquoi j'ai autorisé un sit-in consistant à utiliser des engins". Bara Tall a également précisé que lesdits engins étaient défectueux, car le but de la manifestation était plutôt de faire une déclaration à la presse. Embouchant la même trompette, le directeur technique de JLS, Abdoulaye Mbodji a expliqué que les ouvriers qui ont conduit les engins n'étaient même pas au courant de la manifestation. "C'est moi qui leur ai indiqué l'endroit où ils se sont garés et il n'y avait aucune obstruction", a-t-il ajouté. "Les Chauffeurs n'y sont pour rien", a renchéri Cheikh Oumar Ndiaye. Des déclarations corroborées par les chauffeurs. Néanmoins, le représentant du Parquet a estimé que tous les prévenus sont coupables d'entrave à la liberté de circulation, tout en précisant que cette infraction n'est pas un délit, mais une contravention. La défense a estimé que le tribunal doit aller au-delà du Parquet en se déclarant incompétent, à défaut de relaxer les prévenus.

Délibéré le 19 juin prochain. ■

PROCÈS DES JEUNES DU M 23 DE THIÈS

Les 4 "pyromanes" édifiés le 5 juin

Deux ans de prison dont 6 mois ferme. C'est la peine requise hier contre les 4 jeunes du M 23 arrêtés dans la nuit du 29 décembre 2011, lors des manifestations ayant suivi l'arrestation de Barthélémy Dias et l'incarcération de Malick Noël Seck.

NDÈYE FATOU NIANG (Thiès)

Quatre jeunes du mouvement des forces vives du 23 juin section locale de Thiès ont défilé hier, devant la barre au tribunal régional de Thiès. Ils sont poursuivis pour incendie volontaire d'effets immobiliers, manœuvres et actes de nature à compromettre la sécurité publique ou à occasionner des troubles politiques graves et pour coups et blessures volontaires contre un gardien qui ont occasionné une incapacité temporaire de travail de 12 jours. Devant la barre, les prévenus Alioune Armand Diouf (PS), Aly Nguer Faye (Rewmi), Abdou Khadre Ba et Alioune Faye (M 23), ont été constants dans leur déclaration préliminaire. Ils ont soutenu avoir tenté d'incendier la permanence du PDS pour contester contre l'arrestation et l'incarcération de leurs frères Barthélémy Dias et Malick Noël Seck pour, disent-ils, avertir les autorités. Ces aveux ont conduit le substitut du Procureur à les qualifier de délinquants primaires et apprentis politiciens. Il a ainsi requis une peine de deux ans de prison dont six mois ferme, tout en soulignant que le Parquet a omis les faits d'association de malfaiteurs. Le substitut a indiqué qu'il s'agissait là d'une peine de clémence pour ces jeunes du M 23.

Dans la nuit du 29 au 30 décembre 2011, les trois jeunes se sont présentés, aux environs de 20h, devant la permanence du PDS sis au quartier Carrière, avec la ferme intention d'y mettre le feu. Armés de pneus et de bidons d'essence, ils seront surpris par le gardien à qui les jeunes politiques feront passer un sale quart d'heure.

"Climat politique tendu"

Toutefois, au moment de fuir, les jeunes seront pris en chasse. Le jeune Abdou Khadre Ba est appréhendé par les habitants du quartier et envoyé à la police. Au cours de l'enquête, les limiers parviendront à mettre la main sur les 3 autres assaillants. Ils seront placés sous mandat de dépôt le 26 janvier 2012 et envoyés à la maison d'arrêt et de correction de Thiès.

Hier, la défense, composée de Me Adama Guèye du M 23, de Me Alioune Sène et de Me Malick Fall, a plaidé une relaxe au bénéfice du doute, compte tenu du contexte sociopolitique qui prévalait lors des faits. "C'était dans un climat politique tendu où tout pouvait arriver, même un complot", dira Me Alioune Sène, avant de soutenir que les prévenus ont déjà payé, étant donné qu'ils sont en prison depuis 5 mois. "Nous sommes maintenant dans un climat d'apaisement et de baisse de tension. La résistance est terminée, donc il faut les relaxer", ajoutera-t-il.

Le tribunal a mis en délibéré l'affaire le 5 juin prochain. A cette date, les prévenus auront purgé la peine de 06 mois requise par le procureur. ■

PÈLERINAGE MARIAL DE POPONGUINE

Rendre grâce pour l'élection présidentielle

GASTON COLY

"Que tous soient un" (Jn 17, 21). C'est le thème de la 124e édition du Pèlerinage Marial qui se tiendra les 26, 27 et 28 mai 2012, au sanctuaire de Poponguine. Le Cardinal Théodore Adrien Sarr l'a rappelé hier, lors d'une allocution. Selon le pasteur de l'Église du Sénégal, le pèlerinage de cette année sera une occasion de rendre grâce à Dieu pour le don de la Paix, après le bon déroulement de l'élection présidentielle et l'acceptation pacifique de ses résultats. "Depuis septembre 2011, à la demande de ses Évêques, la Communauté Catholique du Sénégal a prié pour la Paix dans notre pays, par l'intercession de Notre Dame de Poponguine. Après le bon déroulement des élections, et l'acceptation pacifique de leurs résultats, il nous revient de rendre grâce à Dieu, et de dire notre reconnaissance à Notre Dame de Poponguine, pour ce don de la Paix, en une période qui était pleine d'incertitudes et de risques", a renseigné l'Évêque.

Monseigneur Théodore Adrien Sarr a, de ce fait, invité toute la communauté catholique, les jeunes dont la participation à ce pèlerinage est marquée par la traditionnelle "marche" et l'ensemble des fidèles à se préparer, avec leurs pasteurs dans les paroisses, mouvements et associations, à ce grand rendez-vous de la foi par des conférences, des célébrations pénitentielles et des messes d'envoi. Selon le Cardinal, cette préparation est nécessaire afin de permettre de bien vivre les cinq étapes du pèlerinage que sont : la Confession, la Sainte messe, l'Adoration, le Chapelet et la Communion fraternelle. ■



FORMATION - RECHERCHE

L'Ambassade des Usa et le Warc donnent naissance à la Daart

SOPHIANE BENGELOUN

Une nouvelle structure de formation en recherche appliquée, baptisée Centre américain de Dakar pour la Formation en recherche appliquée (Daart), verra très bientôt le jour au Centre de recherche ouest-africain grâce à une subvention du Départe-ment d'État américain, via la section des Affaires publiques de l'ambassade des Etats-Unis. Le nouveau centre mettra à profit l'expérience et l'expertise de chercheurs et activistes américains et ouest-africains pour renforcer les capacités en matière de leadership, de l'engagement communautaire et de l'esprit d'entreprise chez les jeunes ouest-africains.

Constitué de jeunes dont la mission et la responsabilité seront de veiller à la bonne exécution de l'initiative, le Comité de pilotage dudit projet sera coordonné par la Sénégalaise Mariane Yade, actuellement employée au Warc, et comptera dans ses rangs des jeunes leaders tels qu'Aïssatou Padane (Sénégal), Samira Keïta (Mali), Stephanie Guirand (Haiti-USA) et M. Mohamed Diop (Sénégal). Le comité a déjà procédé à la sélection des boursiers du programme de formation qui aura lieu au cours de l'été 2012 (juin/juillet), au Warc. Parmi les 11 bénéficiaires, 4 sont des Sénégalais. 7 ateliers constitueront l'ossature de ce programme à savoir les technologies, les compétences professionnelles, le marketing, la communication, la gestion de projet, la gestion financière, l'engagement civique et communautaire. ■

MISE EN OEUVRE DES ACCORDS

Le Syndicat autonome des enseignants du supérieur (SAES), section Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis, s'impatiente quant à l'application des accords signés avec l'État. Ce, au moment où Serigne Mbaye Thiam, le ministre de l'Enseignement supérieur doit y présider aujourd'hui la rentrée solennelle de l'année académique.

Le SAES de Gaston Berger s'impatiente

FARA SYLLA (Correspondant, Saint-Louis)

La section UGB du Syndicat autonome des enseignants du supérieur (SAES) exige l'application immédiate et sans délai de la réforme des grades ou titres universitaires et la réalisation de tous les autres points d'accords signés avec le gouvernement. "De fait, la responsabilité de la paralysie du système ne pourra être imputée qu'au gouvernement", alerte Amsata Ndiaye, secrétaire général du SAES section Saint-Louis, qui attend aujourd'hui le ministre de l'Enseignement supérieur Serigne Mbaye Thiam pour la rentrée solennelle de l'année académique à l'Université Gaston Berger (UGB). Les accords dont il est question tournent autour de l'organisation de l'élection du directeur de l'EPT, à l'organisation de tous les bacheliers et à la réforme des grades ou titres universitaires qui restent et demeurent des urgences à traiter pour stabiliser les universités.

Amsata Ndiaye n'a pas hésité à attirer l'attention de tous pour sauver cette année en précisant que le ministre de l'Enseignement est sorti dans la presse en soutenant que l'année n'allait pas être blanche. Mais "cela ne peut se réaliser que si les autorités respectent leurs engagements", dira-t-il. Selon lui, le SAES a signé le 21 mars 2011, en présence de la Fédération nationale des parents d'élèves du Sénégal, un accord avec le gouvernement sur 17 points dont quatre à régler d'urgence avant Octobre. Constatant que le gouvernement n'avait respecté aucun de ses engagements, les enseignants avaient demandé la reprise de la grève le 07 décembre 2011, paralysant ainsi toutes les universités. Après le premier tour de la Présidentielle, le bureau national du SAES, élargi aux bureaux de sections de tous les campus, a décidé d'observer une trêve dans sa lutte.

Sachant que l'État est une continuité, ce temps d'arrêt devrait être mis à profit pour appliquer les points d'accords arrivés à échéance depuis le mois d'octobre passé. Face à tout cela, le SAES de Saint-Louis a tenu à informer les étudiants, leurs parents, qu'il reste plus que jamais déterminé et mobilisé pour le règlement définitif de la question sur la réforme des titres qui a pour but de corriger la loi 81-59 qui, telle qu'elle est libellée, crée une pénurie artificielle d'enseignants de catégorie A habilités à dispenser des cours magistraux, en reléguant des docteurs au rang de collaborateurs ne devant faire que des cours de travaux dirigés ou pratiques. ■



Serigne Mbaye Thiam, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Porte-parole du Gouvernement

REPRISE DES COURS

Les établissements demandent des dispositifs sécuritaires

VIVIANE DIATTA

Une délégation du ministère de l'Éducation et des parents d'élèves ont visité hier 4 établissements de la région de Dakar. Dirigées par Baba Ousseynou Ly, inspecteur d'académie de la région, cette visite permet aux acteurs de l'éducation de constater l'effectivité de la reprise des cours après cinq mois de grèves. Dans les quatre établissements (John Kennedy, Blaise Diagne, collège Sacré-Cœur, Lycée Moderne de Dakar), certains proviseurs ont demandé des dispositifs sécuritaires pour faire face à ceux qui veulent perturber les enseignements.

Selon, Massamba Thiane, membre de la Division de la radio télévision scolaire (DRTS), joint au téléphone par EnQuête, la reprise est effective dans les établissements visités. "Les élèves sont contents de la reprise des cours. Ils n'éprouvent aucun inconvénient conformément au réaménagement du calendrier. Au Lycée John Kennedy, le proviseur a invité le gouvernement à mettre un dispositif de sécurité pour les accompagner. C'est la même demande au Lycée moderne de Dakar. C'est une façon pour eux d'avoir plus de tranquillité", a-t-il expliqué. De leur côté, les élèves ont aussi demandé qu'on les édifie sur les dates exactes des examens. Car cela leur permettra de pouvoir mieux se préparer.

Des interpellations soutenues par l'inspecteur d'académie, qui de son côté, selon Massamba Thiane, a promis de mettre partout des dispositifs de sécurité. "S'agissant des dates exactes des examens, il a promis de soumettre la demande à Ibrahima Sall qui à son tour va organiser une concertation avec le ministre de l'Enseignement supérieur. Ils vont dans un bref délai se rencontrer et discuter de la question afin de d'informer les élèves de la tenue des examens", a indiqué M. Thiane. ■

ASS DIOP, COORDONNATEUR DE LA COALITION DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS DU SÉNÉGAL

"Deux sessions, c'est un avantage pour le Privé et un sacrifice le Public"

ALIOU NGAMBY NDIAYE

Encore un mouvement d'élèves et étudiants pour secourir l'école sénégalaise. Après la Coordination des élèves et étudiants du Sénégal, la Fédération nationale des élèves et étudiants du Sénégal, voici une nouvelle structure qui vient d'être créée. La Coalition des élèves et étudiants du Sénégal (C2ES), vient d'être portée sur les fonts baptismaux pour défendre les intérêts des élèves et étudiants du Sénégal. Son Coordonnateur national, Ass Diop, qui se dit très préoccupé par la situation que traverse l'école sénégalaise, accuse l'État, les professeurs d'être responsables d'une probable année invalide. "Si l'année est blanche, l'État et les professeurs sont les principaux responsables. L'État est en train de faire une propagande négative contre les élèves, et les syndicats d'enseignants ne sont là que pour leur propres intérêts", fustige, Ass Diop.

La C2ES n'est pas convaincue par la proposition du ministre de l'Éducation nationale sur le réaménagement du calendrier scolaire et l'accuse d'avoir attendu jusqu'au dernier moment pour réagir. "Nous refusons la tenue des deux sessions et nous voulons une garantie sur la validité de nos diplômes. Pour sauver l'année, le quantum horaire doit être réaménagé et les examens et concours reprogrammés", indique le coordonnateur national de la C2ES. Pour Ass Diop, la tenue des deux sessions est une manière de permettre aux élèves et étudiants du privé de faire concrètement leurs examens et sacrifier ceux du public qui ont perdu plus de 600 heures de cours. "Je n'ai jamais été contre la décision de nos collègues du privé qui veulent sauver l'année après avoir dépensé beaucoup d'argent. Mais, avec la situation actuelle, la tenue de deux sessions sera un avantage pour eux et un sacrifice pour ceux du public", dénonce-t-il.

La C2ES, qui se dit très préoccupée par la crise du système éducatif sénégalais, dénonce le "laxisme" des acteurs de l'éducation qui n'ont pas pu réagir à temps. "Nous accusons le gouvernement, les syndicats, la fédération nationale des parents d'élèves qui n'ont pas su réagir à temps pour sauver l'année", fustige-t-il.

Pour sauver l'école sénégalaise, la C2ES propose une rupture totale avec une nouvelle administration basée sur du solide et de la transparence. "Il y a une banalisation de l'enseignement public et un ressort des écoles privées qui sont créées par des enseignants du public. L'État doit prendre des mesures pour combattre ces pratiques", soutient, le coordonnateur. ■

APRÈS LES ENNUIS DU "ALINE SITOÉ"

Pape Diouf annonce le dragage du fleuve Casamance

Le ministre de la Pêche et des Affaires maritimes est revenu, hier à la faveur d'une rencontre au CICES, sur la problématique de la pêche, et sur l'affaire du bateau Aline Sitoé Diatta qui s'était enlisé la semaine dernière en mer. Selon Pape Diouf, des mesures sont en train d'être prises pour permettre au bateau de naviguer tranquillement. "Nous sommes en train de prendre des mesures à savoir le curage et le dragage, mais encore des moyens plus accrus sur le balisage pour permettre aux bateaux d'être très informés pour pouvoir s'orienter et naviguer tranquillement. Je dois me rendre à Ziguinchor pour rassurer les populations et les informer du travail que nous sommes en train de faire", a informé le ministre devant les journalistes. Le bateau Aline Sitoé Diatta assurant la liaison maritime Dakar-Ziguinchor, avait échoué à hauteur de l'embouchure du fleuve Casamance, à 7h du matin, sur un mouvement de banc de sable. Le navire est arrivé tard (14h10) à Ziguinchor, alors qu'il accostait à la gare maritime de ladite ville d'habitude aux environs de 10 heures.

Il faut par ailleurs souligner que le retard du ministre de la Pêche et des Affaires maritimes de plus de deux heures a irrité la presse qui a même boudé. Mais c'est au moment où les journalistes sortaient de la salle malgré les supplications de Talibouya Aïdara, le chargé de communication dudit ministère, pour les retenir que le ministre faisait son entrée. Très étonné, dès qu'il a été mis au parfum, Pape Diouf sur un ton taquin, lance : "Vous n'allez pas me faire ça quand même. Je vous présente toutes nos excuses". Mais les journalistes refusent de regagner la salle où se tient la rencontre. C'est sur le hall du pavillon d'honneur qu'il a parlé à la presse.

C'est pour déclarer que ce forum va servir de lieu de réflexions, d'analyses, mais également de propositions et de recommandations à leur endroit pour qu'ils puissent trouver ensemble des solutions au secteur de la pêche, notamment à propos du travail des femmes. "Le secteur a d'énormes problèmes. La rareté des ressources est due à une forte exploitation, je dirais même une surexploitation et c'est ce qui a motivé ce forum. Nous allons écouter les femmes et trouver des solutions ensemble. Le gouvernement est installé pour faire face aux problèmes des Sénégalais dans toutes ses composantes", a-t-il expliqué. ■

V. DIATTA

NIGÉRIA - DÉCÈS DE RASHIDI YEKINI

Bipolaire, malade, dépressif, déficient mental, complètement fou... Les conclusions de la mort survenue vendredi du Nigérian Rashidi Yekini sont encore obscures. Une chose est sûre : âgé seulement de 49 ans, le " taureau de Kaduna " était trop jeune pour mourir. Trop génial pour être oublié. Retour en cinq dates sur la mutation d'un avant-centre herculéen, entre records, mysticisme et controverses. RIP.

Le "Taureau de Kaduna" en 5 dates



En 1976, la sélection du Nigéria et son maillot blanc épuré de l'époque, sans flocage, faute de moyens, s'imposent comme la nouvelle escouade de charme du football africain. Jusqu'alors absents de la scène continentale, les "Green Egales" - comme on les appelait encore à l'époque – découvrent les places d'honneur de la Coupe d'Afrique des Nations et les équations précises d'un avant-centre de génie. Son nom : Segun Odegbami. Un buteur classieux, rapide, surnommé "le Mathématicien" pour sa précision balle au pied mais aussi pour son parcours émérite à l'école polytechnique d'Ibadan, grande ville universitaire du Nigéria, d'où il sort diplômé en Ingénierie. Mention très bien, en cours comme sur le pré : 24 buts en 48 sélections ! Record historique. Mais le 27 juillet 1993, un autre potache d'Ibadan, plus grand, plus massif, s'avance sur la touffeur du Stade National de Lagos pour déchirer les photos de classe d'antan. A tout juste 20 ans, Rashidi Yekini - surnommé avec plus d'inspiration le "Taureau de Kaduna", inscrit un triplé lors d'une large victoire 6 à 0 contre l'Ethiopie. Par cet exploit, le bizut du Véturia Setùbal passe la 25ème marche du Panthéon des attaquants locaux.

10 avril 1994 - stade El Menzah (Tunis/Tunisie)

Depuis ce soir d'été 1993, Rashidi n'est plus le même avant-centre. Premier Nigérian à être élu meilleur joueur africain de l'année, son aura prend une autre envergure. L'aigle royal du général Sani Abacha - à la tête de la dictature locale depuis quelques mois, qui l'adorait - devient au fil des exploits un joueur mythique des années 1990, ne cessant de pilonner les défenses de tous bords. Du Portugal à la Grèce, de la Suisse à l'Arabie Saoudite, en club comme en sélection. C'est ainsi qu'en avril 1994 Yekini glane, au bout de l'effort, son unique Coupe d'Afrique des Nations. Sans doute le plus beau souvenir de sa carrière internationale, aux conclusions plus qu'honorables : 14 ans d'ardoisière, de 1984 au Mondial français de 1998, pour un total de 37 buts en seulement 58 sélections. Qu'on se le dise : cette statistique ne fait peut-être pas de lui le plus grand algébriste des surfaces, mais bel et bien le meilleur buteur de l'histoire du Nigéria…

Mai 1994 - Setùbal (Portugal)

Individualiste, craintif, paranoïaque, dépressif : les qualificatifs ne manquent pas. Mais peu importe l'homme, sa nature et ses faiblesses. Force est de constater que Rashidi Yekini est aussi un modèle culturel : un pionnier, un précurseur à bien des égards, ayant ouvert la voie de transition vers l'Europe à des générations de footballeurs nigérians. En effet, c'est en prenant la direction de l'estuaire du Sado, au Vitória Setúbal (1990-1994), que ce professeur y donne ses plus belles corrections. Il devient très vite le quatrième joueur africain depuis Eusebio, l'Angolais Vata Mantanu Garcia et son compatriote Richard Owubokiri, à être sacré meilleur buteur du championnat portugais. Deux fois de suite. Au sortir de la saison 1993-1994, il réalise même une énième prouesse comptable en inscrivant 34 buts en 32 matchs. Depuis, aucun joueur du Vitoria Setubal n'a jamais remporté cette distinction honorifique. Un record insignifiant, mais un record quand même (de plus).

21 juin 1994 – stade Cotton Bowl (Dallas/USA)

Un souvenir encore palpable. Ce 21 juin 1994, pour son match d'ouverture sur le sol américain face à la Bulgarie, Rashidi Yekini marque le premier but du Nigéria en Coupe du Monde. Il termine ainsi une action facile, de grand-mère, ajustée à quatre mètres du but et célébrée à sa juste mesure. Ou pas. Car Yekini entre "en transe" en s'enfonçant dans le but adverse, le visage en pleurs, les yeux levés vers le ciel et la bouche grande ouverte. Il saisit alors les filets, les secouent poings serrés, hurlant son émotion sans que quiconque ne se sache vraiment ce que cette cet homme est en train de prononcer. Un message de colère, de joie, une missive à Dieu où à ses ancêtres ? Toutes les suppositions ont été relayées et écrites à ce sujet. Une chose est sûre : cette image, cette contorsion quasi-mystique d'un homme fragile et épuisé resteront comme l'une des plus belles célébrations de buts de l'Histoire du football. Et son secret gardé à jamais.

5 mai 2012 – Iraa (Nigéria)

La dépêche tombe avec fracas : Rashidi Yekini est décédé à l'âge de 49 ans ce vendredi à Iraa, dans le nord du Nigéria, d'une maladie non dévoilée par la famille. "Il est mort de dépression. Après avoir quitté le football, il n'a plus jamais été le même. Il a mené une vie solitaire et était très malheureux", a déclaré aux médias locaux son cousin Tunji Moronfoye. Depuis plusieurs années, l'homme vivait sans ressource dans un duplex délabré, sans véritables amis, sans visites, sans garde du corps depuis 8 mois. Esseulé donc, si ce n'est la présence quelques paons qui ambulaient toute la journée dans son jardin. Serait-il devenu fou ? Est-il décédé d'un acte de folie ? Tout pense à le croire. Et pourtant, de nombreux témoignages de quartier, recueillis par le *Street Journal*, évoquent un "acte criminel" dont les auteurs ne seraient autres que les propres membres de sa famille, dans lesquels "il n'avait aucune confiance". Selon le canard nigérian, ceux-ci se seraient rendus chez lui - le jour de Pâques - pour le contraindre à prendre un traitement adéquat à sa "supposée" maladie mentale. Immobilisé de force, Yekini aurait ensuite été ensuite embarqué dans sa Toyota Corolla verte. La toute dernière fois que ses voisins l'auraient aperçu vivant… "Le gars n'était pas fou. Il pouvait coordonner ses gestes, alors pourquoi l'attacher sous couvert d'un quelconque traitement ? Je pense qu'il y a plus que cela. Ce jour là, il a même crié au secours et supplié les gens de tout faire pour qu'il ne se fasse enlever. Personne n'a rien compris, déclare un dernier témoin au *Street Journal*. J'aimerais que l'on lance une enquête post-mortem pour connaître les vrais raisons de ce décès".
Affaire à suivre. ■

(SOFOOT.FR)

RÉACTIONS SUITE AU DÉCÈS DE JULES FRANÇOIS BOCANDÉ

ISSA HAYATOU, PRÉSIDENT CAF

"Une profonde tristesse"

"Je me souviens parfaitement de ce joueur qui était un attaquant plein de fougue et d'orgueil, toujours capable de perforer les défenses les plus hermétiques. Je me souviens encore du duel qui avait opposé les deux hommes, Yekini et Bocandé lors du match d'ouverture de la CAN 1992 à Dakar. Les Nigérians avaient marqué les premiers mais Bocandé avait offert l'égalisation aux siens avant que le Sénégal n'encaisse le but de la défaite en fin de match. En ces moments de profonde tristesse, je tiens en mon nom propre, en celui du Comité exécutif de la CAF et de tous les amoureux du football en Afrique, à adresser à la fédération sénégalaise et à tous les Lions et leurs supporteurs nos condoléances les plus attristées. Je vous demande d'être notre interprète auprès de sa famille ainsi qu'à tous ses amis, en particulier ceux de Ziguinchor, et leur dire combien nous partageons leur tristesse".

PATRICK MBOMA, EX-ATTAQUANT DU CAMEROUN

"Un modèle"

"Le football africain s'est vu amputé coup-sur-coup de deux immenses champions (Rashidi Yekini et Jules Bocandé). Je ne saurais dire si c'est la nature de "chasseur de buts" qu'ils avaient en eux ou parce qu'ils étaient actés et reconnus qu'ils s'inscrivaient parmi les gloires du football africain, mais je me sens proche d'eux et en ce moment de leurs familles, de leurs amis et ceux qui les ont soutenus. C'est un moment douloureux qu'il convient d'honorer en rappelant qu'ils étaient des modèles, pour moi le premier, et resteront immortels".

SOULEYMANE CAMARA, ATTAQUANT DES LIONS

"Bocandé m'a aidé à me replacer devant le but"

L'attaquant sénégalais Souleymane Camara, auteur de neuf buts pendant la saison en cours avec Montpellier, dit avoir appris "avec beaucoup de peine" la disparition "d'un modèle", Jules-François Bocandé. "Avec Amara [Traoré], il était toujours là pour moi, pour un conseil et pour me replacer, afin que je puisse améliorer mon adresse devant le but", a témoigné l'attaquant montpelliérain dans un entretien à l'APS. Camara rappelle qu'à la CAN 2002 (Mali), il était le plus jeune de l'équipe du Sénégal. "Amara et Jules étaient souvent derrière moi. Ils étaient très généreux, jamais avares en conseils. Aux entraînements comme à l'hôtel, ils n'hésitaient pas à venir me voir", a-t-il dit, relevant avoir des relations père-fils avec l'ancien capitaine des Lions. ■

REVUE TOUT TERRAIN

AMICAL

Sénégal-Égypte, le 26 mai

L'Égypte tient la corde pour jouer contre le Sénégal un match amical, le 26 mai prochain, a annoncé à l'*APS*, le président de la Fédération sénégalaise de football (FSF), Me Augustin Senghor. "Nous peaufinons les derniers détails, mais c'est quasi sûr que ce sera l'Égypte", a déclaré Me Senghor. La Fédération ivoirienne de football (FIF) est de nouveau entrée en contact avec la FSF récemment, pour décrocher un match amical avec les Lions du Sénégal. Mais, les réserves émises par l'instance dirigeante du football sénégalais, sur le lieu de la rencontre, auraient douché les ardeurs ivoiriennes. La FIF voulait jouer à Paris, alors que le Sénégal souhaitait la tenue de la rencontre en Afrique, en raison du match à jouer par les Lions, une semaine après, contre le Liberia, à Dakar, en éliminatoires de la Coupe du monde 2014.

MARSEILLE

Labrune ne veut pas virer Deschamps

Alors que la tendance annonçait un départ à la fin de la saison après trois saisons riches en titres et en émotions sur le banc de l'OM, Didier Deschamps pourrait-t-il repartir pour un tour ? Selon le journal *La Provence*, le président Vincent Labrune compterait toujours sur son entraîneur avec qui il travaillerait actuellement sur le prochain mercato. Alors que DD a récemment rappelé qu'il lui restait deux ans de contrat et ainsi laissé entendre qu'il ne démissionnerait pas, les dirigeants olympiens ne semblent pas décidés à le licencier. Réelle volonté de poursuivre ensemble, ou affaire de gros sous ?

EURO 2012

L'Espagne perd Puyol

Mauvaise nouvelle pour l'équipe d'Espagne. Le tenant du titre devra se passer des services de Carles Puyol pour l'Euro 2012. Le défenseur central du FC Barcelone, blessé au genou droit, va se faire opérer et sera absent six semaines.

EUROPA LEAGUE - FINALE - BIELSA

"Ce sera gravé dans le marbre"

L'entraîneur de l'Athletic Bilbao a avoué avoir "noté une dose équilibrée d'anxiété et de calme"au sein de son groupe à la veille de la finale de la Ligue Europa face à l'Atletico Madrid. "Quand c'est équilibré, on considère que l'état d'esprit est le bon, mais ça ne se vérifie que dans le match", a-t-il cependant précisé.

Aujourd'hui
19h Ath. Bilbao-At Madrid

REPORTAGE - CHEZ AIMÉE BOCANDÉ, GRANDE SŒUR DE JULES BOCANDÉ

Dans une ambiance mélancolique, la maison de Aimée Bocandé, la sœur de Jules François Bocandé, sise à Liberté 6 extension, ne désemplit pas depuis lundi, jour du décès de son frère. Plongée dans l'émoi, la famille Bocandé est revenue sur les derniers moments de Jules...

"Grand, je reviens bientôt..."



Aimée Bocandé (premier plan à droite)

MAMADOU LAMINE SANÉ

Tristesse et mélancolie étaient présentes hier, dans la maison de la grande sœur de Jules Bocandé, Aimée Bocandé. Visages fermés, regards perdus, esprit lointain et le cœur serré, devant la porte de la demeure sous un arbre, les proches et amis de la famille déroulent le film des souvenirs partagés avec le défunt. À l'intérieur, où l'ambiance est plus douloureuse, une bougie est allumée sur une table au milieu du salon comme un flambeau pour Jules qui a tant illuminé les cœurs. Assise sur la véranda et entourée par une cohorte venue présenter ses condoléances ou apporter son soutien à la famille, Aimée Bocandé affiche une mine triste, une photo du défunt du temps de sa gloire à Metz suspendue derrière elle.

"Il (Bocandé) est là couché et on dirait qu'il dort"

Au milieu de cette foule, Aimée a le regard nostalgique rempli de souvenirs lointains comme récents. Habillée d'un boubou traditionnel vert, foulard bien noué sur la tête, la grande sœur de Jules ne peut contenir ses larmes. "Jules (Bocandé) était très généreux. On s'est parlé mercredi dernier quand je partais à Ziguinchor par bateau, le jour où le navire avait des problèmes en mer, explique-t-elle. Il m'a taquiné en me disant : "Ce sera le deuxième bateau "Joola". Dès que je suis arrivée à Ziguinchor, je l'ai rappelé aussitôt pour le rassurer", raconte d'une voix triste, "Bébé", comme l'appelait son défunt frère, devant d'anciens internationaux comme Ndoffène Fall du Jaraaf, Joseph Koto, Séga Sakho et Léopold Diop. Pour elle, son frère était angoissé par ses jambes. "Enfant, il disait : "Frappez-moi en haut, partout mais pas sur mes béquilles (jambes)". Ils ont touché là où ça faisait mal pour lui", sanglote-t-elle. Rentrée de Ziguinchor ce lundi, Aimée raconte comment elle a appris la nouvelle. "Jeudi dernier, j'ai appelé sa femme qui m'a dit, en quelques mots : "Jules t'embrasse, il va bien". Lundi, vers 16 heures, le portable de mon mari a sonné ; étant dehors, je lui ai apporté le téléphone. Après le coup de fil, il s'est pris la tête avant de me faire part de la mauvaise nouvelle". Après avoir raccroché, un de leurs frères en France l'appelle pour la consoler en ces termes : "Il (Bocandé) est là couché et on dirait qu'il dort".

"Les artères étaient bouchées et le mal a atteint l'artère aorte"

Submergée par la tristesse, elle se retire dans sa chambre. Son mari, M. Fonseca prend la relève. L'homme à la voix grave et peinée révèle : "On ne s'attendait pas à cette nouvelle car, Jules était bien portant avant d'aller en France et avait beaucoup de confiance qu'il allait rentrer en bonne santé". En chemise traditionnelle, croix sur la poitrine, sa voix tremblante, l'homme revient sur les détails de la mort. "Il (Bocandé) m'a dit : "Grand, je reviens bientôt. Il y a eu après des complications au niveau de ses jambes. Et les médecins étaient obligés de lui mettre des prothèses pour pouvoir attaquer la dernière jambe. Et c'est quand il est entré en salle d'opération pour la dernière jambe gauche qu'on l'a perdu. Les artères étaient bouchées et cela a atteint l'artère aorte ", confesse M. Fonseca.

Venu rendre hommage à son vieil ami, Séga Sakho a déversé sa bile sur les autorités, sur le manque de considération des anciennes gloires. "Il aimait les anciens footballeurs et c'est à travers la mort subite de Jules qu'on doit se souvenir des anciens internationaux. Il y en a beaucoup qui sont dans la dèche alors que nous avons défendu partout les couleurs du Sénégal. Aujourd'hui qu'est-ce que l'État a fait pour les anciennes gloires ?" a-t-il dénoncé. ■

LE PETIT BOCANDÉ RACONTÉ PAR DES PROCHES

10 ans partagés entre le talent et le malheur

L'ancien capitaine de l'équipe nationale du Sénégal a très tôt vécu sa passion du football, au point de très tôt préférer les terrains vagues aux salles de classe.

HUBERT SAGNA (*Correspondant, Ziguinchor*)

Jules-François Bertrand Bocandé, décédé lundi à l'âge de 53 ans, a passé les premières années de son enfance au quartier Korentas (centre-ville de Ziguinchor). C'est à l'âge de 8 ans qu'il déménage avec sa maman pour aller s'installer au quartier de Néma, actuel Boucotte-Sud, à la Rue Insa Ndiaye. Depuis, il a évolué dans ce quartier. Il fréquenta l'école des Pères de Saint-Benoît de Néma. Mais le jeune "Fanfo" comme l'appellent ses intimes, avait très tôt un goût prononcé pour le football. Dès qu'il disposait d'une minute de liberté, il la consacrait au sport-roi. "A dix ans, il était déjà très talentueux", se souvient un voisin de la famille de Jules. C'est d'ailleurs cette passion pour le football qui a hypothéqué ses études. Au cycle primaire, il se consacrait presque totalement au football. Tout au début, Bocandé gardait les buts. Un jour, s'étant rendu compte que son latéral droit n'était pas à la hauteur, il décide d'occuper ce poste avant de se retrouver milieu de terrain où il évoluait à son arrivée au Casa-sport. Très tôt, il s'impose comme titulaire indiscutable et leader du club-fanion de Ziguinchor. Auparavant, en 1974, Bocandé "Essamay" (le Lion en diola) avait remporté le prix du meilleur jeune footballeur.

Le drame de ses 10 ans

Selon des témoignages recueillis auprès de ses amis d'enfance, Jules était généreux dans l'âme, il aimait partager et ne se ménageait pas dans l'effort : très endurant, il pouvait jouer tout un après-midi. Tout jeune, Bocandé "gueulait" lorsqu'il était mécontent. Il était à la fois craint et adoré de ses amis avec qui, et comme tous les enfants de sa génération, il allait souvent chaparder des mangues, oranges, mandarines et autres fruits dans le jardin de Paul Plouha, à l'actuel Cité Biagui sur la route de l'aéroport de Ziguinchor. Il aimait aussi, en compagnie d'amis, se baigner dans les marées ou rizières de Kantène à la périphérie de la capitale méridionale, au "Ciel Bleu", près de l'actuel Evêché de Ziguinchor ou encore à la "Poudrière", au quartier Goumel. Un jour, raconte son voisin Jean-Pierre Priera, un militaire à la retraite (par ailleurs grand frère d'un ami d'enfance de Bocandé, Gabriel Luciano Priera, directeur de Cabinet au ministère de la Jeunesse) un jeune garçon qui conduisait une mobylette heurte leur grand-mère, à hauteur du stade Néma.

Bocandé et son grand frère "Poyo ", qui sortaient du stade, tombent sur l'incident. Pris de panique, le jeune garçon tente de fuir mais très vite il est rattrapé et maîtrisé par Bocandé le temps que les parents de la grand-mère arrivent sur les lieux. Evacuée à l'hôpital, la grand-mère meurt suite à un traumatisme crânien. L'affaire atterrit en justice et Jules se constitua témoin. "Il avait seulement dix ans, c'était en 1968", se souvient encore Jean-Pierre Priera qui relève que Jules n'aimait pas l'injustice. Jean-Pierre Priera retient de lui le souvenir d'un "garçon très courtois et fidèle en amitié". ■

ROGER MENDY, EX-DÉFENSEUR DES LIONS

"Le jour où j'ai ouvert l'arcade à Bocandé..."

C'est un homme très ému après la disparition de son ancien capitaine en sélection, Jules Bocandé. Mais l'ex-défenseur des Lions et de Monaco, Roger Mendy, a bien voulu revenir sur le défunt attaquant, notamment sur leurs duels et leur vie dans la Tanière...

ADAMA COLY

Quand est-ce que vous avez parlé pour la dernière fois à Jules Bocandé ?

C'était il y a moins d'un an. C'était à Guinguinéo où on était invités par l'ancien Premier ministre Souley-mane Ndéné Ndiaye. On a joué un match avec également Omar Guèye Sène, c'était beau, c'était presque le retour du Caire 86. J'ai été au courant de sa maladie et du voyage en France. C'était une personne spéciale qui aimait rire. Il avait cette capacité de se transformer. Pendant les entraînements, il peut rigoler au départ mais devient sérieux quand on commence à travailler. C'est une personne adorable avec ses défauts et ses qualités. Il est sympa mais quand il est de l'autre côté, il devient désagréable. Il fut un capitaine qui ne laissait rien du tout. Parfois, il ne laisse même pas le soin aux entraîneurs de s'expliquer, parce qu'il veut toujours gagner. À l'époque, on était tous comme ça, on n'aimait pas perdre. Je trouve désagréable le fait que les anciens joueurs ne soient pas mis à la fédération ou au Ministère. Le football sans ces gens-là, ne sert à rien du tout. Pourquoi attendre la mort de quelqu'un pour faire quelque chose ? C'est vraiment dommage !

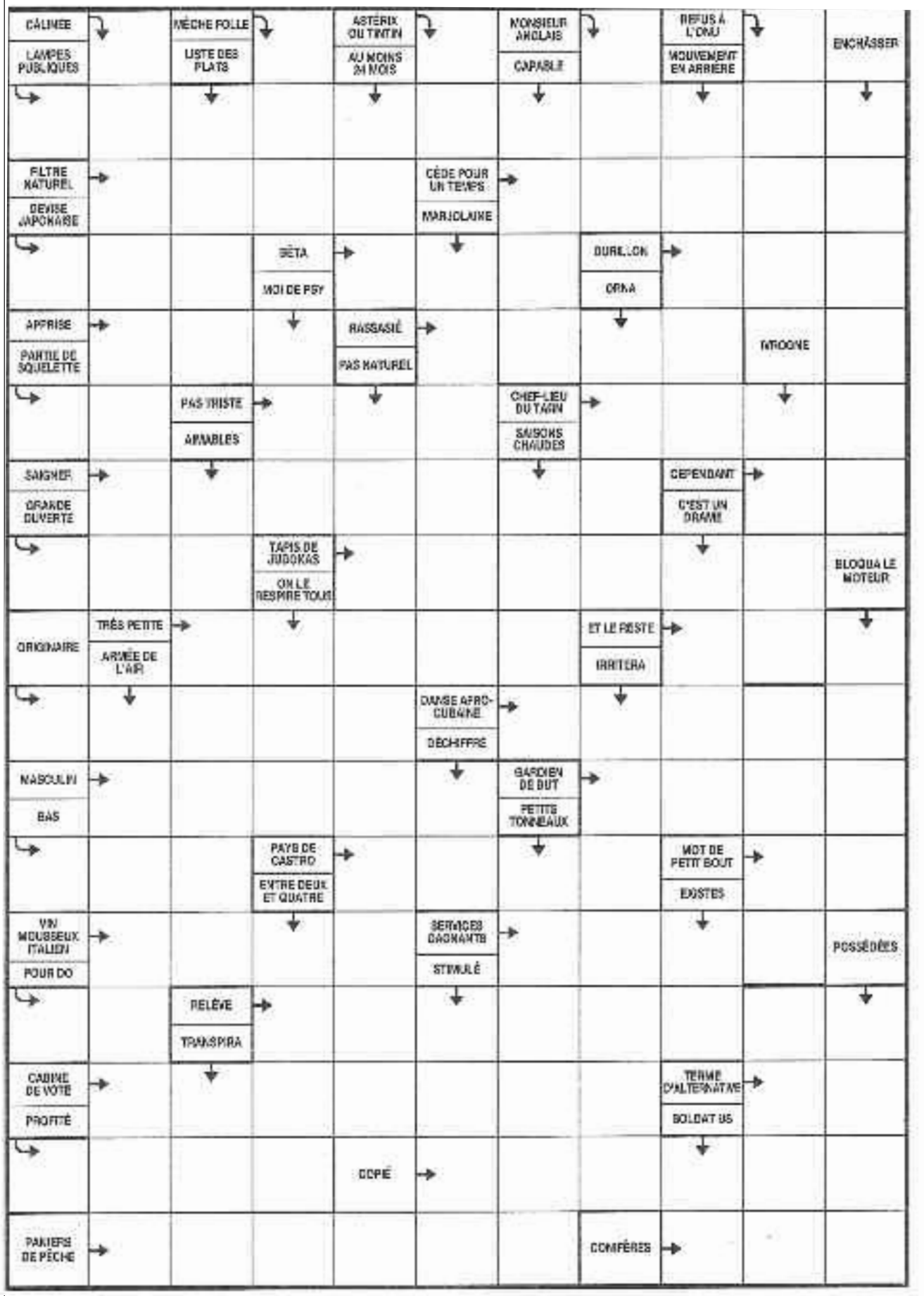
Quels sont les gestes de Bocandé qui vous ont le plus ébloui ?

Ce qu'il adorait, c'était des gestes d'attaquant pur, de race, il adorait les centres parce qu'il avait un bon timing, un bon jeu de tête. Il aimait les ballons en profondeur parce qu'il aimait aussi les contacts avec les défenseurs. C'était un fin technicien. Ceux qui ne connaissent pas Bocandé croient qu'il est né attaquant. Non, Jules était l'un des défenseurs les plus techniques de l'Afrique, il était bon comme milieu de terrain en plus. Quand je l'ai connu, il portait le numéro 8 et jouait au milieu avec Demba Ramata au Casa Sport. Jules a fait tellement de beaux matches, mais celui que les Sénégalais retiennent le plus, c'est contre le Zimbabwe en 85. A ce moment-là, le Sénégal n'était même pas classé en 3e division des Nations de foot, il était dans les "Navétanes" au niveau africain. Ce match porte l'empreinte de Jules avec trois buts qui qualifient le Sénégal.

Vous l'avez une fois croisé en championnat de France ?

Jules, je l'ai croisé quand il jouait au Paris Saint-Germain, puis à Nice. Un jour, je lui ai ouvert l'arcade gauche. Parce que, à ce moment-là, il fallait le diminuer un peu. Maintenant, je peux le regretter. ■

MOTS FLÉCHÉS • N°263 (FORCE 2)



Humour

Un couple décide d'aller à la plage, mais la femme a un empêchement et le mari y va seul. En voulant envoyer un sms à sa femme, il l'adresse par erreur à une veuve à peine rentrée des funérailles de son mari.
La veuve, après avoir lu le sms, s'évanouie. Son fils venu la trouver lit sur l'écran : "À mon épouse bien aimée. Je suis bien arrivé ; tu seras certainement surprise d'avoir de mes nouvelles maintenant et de cette manière. Ici, ils ont des ordinateurs et tu peux envoyer des messages à ceux que tu aimes. Je viens d'arriver et j'ai vérifié que tout était prêt pour ton arrivée, demain vendredi.
J'ai hâte de te revoir.
J'espère que ton voyage se passera aussi bien que le mien. C'est pas nécessaire d'apporter beaucoup de vêtements avec toi ; il fait une chaleur d'enfer ici".

Numéros Utiles

SECURITE
Gendarmerie Nationale : 800 00 20 20
Police secours : 17
Sapeurs Pompiers : 18

TELEPHONE
Renseignements Annuaire : 1212
Service Dérangements : 1213
Service Clients : 1441

EAU - SDE
Service dépannage & Renseignements
800.00.11.11
(appel gratuit)

ONAS
Egoûts, collecteurs
NUMERO ORANGE *(appel gratuit)*
81 800.10.12

SENELEC
Service Dépannage :
33 867.66.66

TRANSPORTS
Société nationale de Chemins de Fer du Sénégal (SNCS): 33 823.31.40
Aéroport Léopold S. Senghor de Yoff : 33 869.22.01 / 02
Port Autonome de Dakar (24H/24) : 33 849.45.45
Heure non ouvrable
Capitainerie : 33 849.79.09
Pilotage : 33 849.79.07

URGENCES :
S.U.M.A : 33 824 24 18
SUMA-MEDECIN :
33 864 05 61
33 824 60 30
S.O.S MEDECINS :
33 889 15 15

HOPITAUX
Principal : 33 839.50.50
Le Dantec : 33 889.38.00
Abass Ndao : 33 849.78.00
Fann : 33 869.18.18
HOGGY (ex-CTO) :
33 827.74.68 / 33 825.08.19

MOTS MELÉS • N°215

Un des sept nains

CANOE
CHANTEE
DIVERTIR
ECRIVAIN
ENGENDRE
EVANOUI
FUCHSIA
GRUMEAU
INCIVILE
LIMOUSIN
LUISANT
MURIE
OCCASION
PAMPHLET
POUVOIR
REGENCE
RETRACTE
SANGSUE
SIPHONNE
SKIER
SORTI
SUPERBE
UNIFIER
VERMOULU

T	E	L	H	P	M	A	P	O	U	V	O	I	R	N
A	S	E	S	U	L	U	O	M	R	E	V	E	I	I
E	I	U	N	I	F	I	E	R	V	I	I	A	T	S
N	P	S	G	R	U	M	E	A	U	K	V	M	R	U
G	H	G	H	P	L	T	N	A	S	I	U	L	O	O
E	O	N	A	C	R	O	E	B	R	E	P	U	S	M
N	N	A	E	A	U	O	C	C	A	S	I	O	N	I
D	N	S	C	I	T	F	E	C	N	E	G	E	R	L
R	E	T	I	N	C	I	V	I	L	E	I	R	U	M
E	E	T	N	A	H	C	D	I	V	E	R	T	I	R

Citations

"Ce n'est pas la récompense qui élève l'âme, mais le labeur qui lui valu cette récompense."

MULTATULI

"L'herbe est toujours plus verte chez les autres... jusqu'à ce qu'on découvre que c'est du gazon artificiel."

JACQUES SALOMÉ

Prières

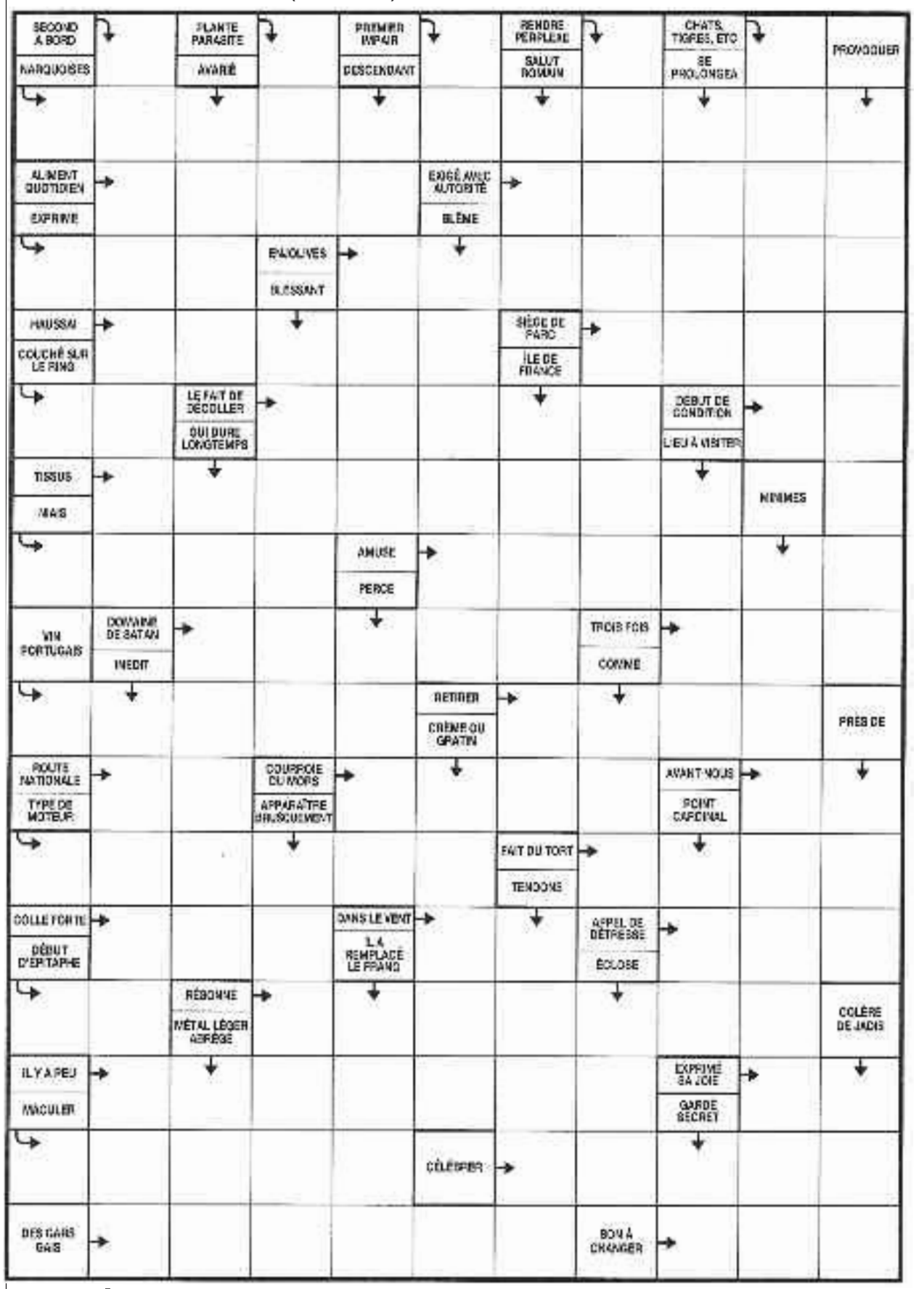
HEURES DE MESSE
- Cathédrale : 7H
- Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30
- Saint Joseph : 6h30 - 18h30

HEURES DE PRIERES MUSULMANES
- Fadiar : 05:44
- Tisbar : 14:15
- Takussan : 17:00
- Timis : 19:34
- Guéwé : 20:34

SUDOKU N°212

		5	3		8		9	7
4			2	6		5		1
3		7						
	9	2		1	5		4	3
5				8				
		3	4			8	1	
1				7		9		
	2	8	5			1		4
		6		9	4		2	

MOTS FLÉCHÉS • N°260 (FORCE 3)



Horoscope

Bélier
Grâce à votre forme physique qui revient en force, vous aurez la chance de gagner une plus grande indépendance dans votre vie. Si seulement vous vouliez prendre quelques risques votre vie vous semblerait infiniment plus radieuse. La réussite est proche.

Taureau
Rien ne pourra vous empêcher de dire votre version des faits. Vous allez pouvoir vous affirmer auprès de personnes qui semblaient réticentes à votre argumentaire. Une suite favorable sera donnée à une proposition que vous allez faire.

Gémeaux
La période semble être réellement favorable à vos desseins, Ne négligez rien de ce que la vie vous réserve, Un projet ancien pourrait aboutir si vous savez saisir rapidement une offre qui vous sera faite en cachette, Faites preuve de discrétion on vous en saura gré.

Cancer
Le moral est déterminant pour vous. Reprenez-vous et vous le sentirez revenir très fort. Vous allez vous sentir radieux et allez pouvoir entreprendre ce que vous avez maintes fois repoussé. Vous allez vous sentir pousser des ailes. Allez de l'avant !

Lion
Vous aurez la chance d'avoir une belle proposition financière qui vous sera faite confidentiellement. Mais attention, si un beau parleur essaie de vous convaincre de lui confier votre argent, réfléchissez bien. Ayez confiance en votre instinct personnel et suivez seulement les conseils avisés.

Vierge
Vous ferez preuve de discrétion et on a confiance en vous, cela vous réussira. On vous fait certaines confidences qui vous incommodent mais vous en prenez votre parti. Les affaires reprennent le chemin de la réussite grâce à une occasion qu'il faudra saisir au vol.

Balance
Vous aurez connaissance d'un projet qui n'est pas pour vous déplaire. Vous allez tout faire pour vous solidariser à cette entreprise difficile. Vous saurez mener à bien la part qui vous est réservée. Vous connaitrez l'immense satisfaction de la mission rondement menée.

Scorpion
Vous allez connaître l'opportunité d'avoir de vrais amis sur lesquels vous pourrez vraiment compter quand vous en aurez besoin. Cette richesse si rare que vous aurez, sachez ne pas la gaspiller par des discussions stériles et inutiles. Faites confiance à votre avenir.

Sagittaire
Si vos finances sont instables, le fait d'hésiter dans la façon de gérer votre budget n'arrange rien. Essayez d'organiser mieux la façon de gérer votre argent afin d'acquérir la tranquilité d'esprit qui vous manque dans ce domaine en ce moment.

Capricorne
Saisissez avec brio l'étonnante opportunité qui va se présenter à vous. Le problème qui vous inquiétait va bientôt disparaître. Prenez vos distances avec une personne étrangère à ce problème, regardez les choses de haut, vous pourrez vous concentrer et réussir.

Verseau
La chance vous sourirera bientôt. Mais il faudra faire preuve de discernement si vous voulez vraiment profiter sans arrière pensée de l'occasion qui vous est offerte de changer quelque chose dans votre vie. Vous vous sentirez propice à communiquer avec les autres.

Poissons
Il vous arrive trop souvent de penser que la chance ne sourit qu'aux autres et cette attitude négative en quelque sorte vous dessert. Vous savez bien que la chance sourit aux audacieux. Vous entreprendrez et vous ne connaîtrez pas de déception habituelle.

Solutions

MOTS FLÉCHÉS • N°262(FORCE 2)

	I	Z	N	B	B					
I	N	D	I	V	I	D	U	E	L	S
	T	I	G	E		E	C	R	O	U
R	E	R		R	E	C	H	A	U	D
	G	A	G		B	R	E	F	S	
O	R		E	M	O	I		L	E	T
	E	C	O	U	R	T	E	E		R
R	E	A	L		G	E	L		D	A
		N	E	O	N		O	P	E	N
A	D	O		P	E	T	I	O	T	S
	E	T	R	I	E	R		I	R	E
P	L	E	I	N		I	S	S	U	
	A	R	R	I	M	E	E		I	F
O	S		E	A	U		V	I	S	A
	S	I		T	E	H	E	R	A	N
R	E	C	U	R	E	E		A	N	E
	R	I	T	E		P	U	I	T	S

SUDOKU N° 211

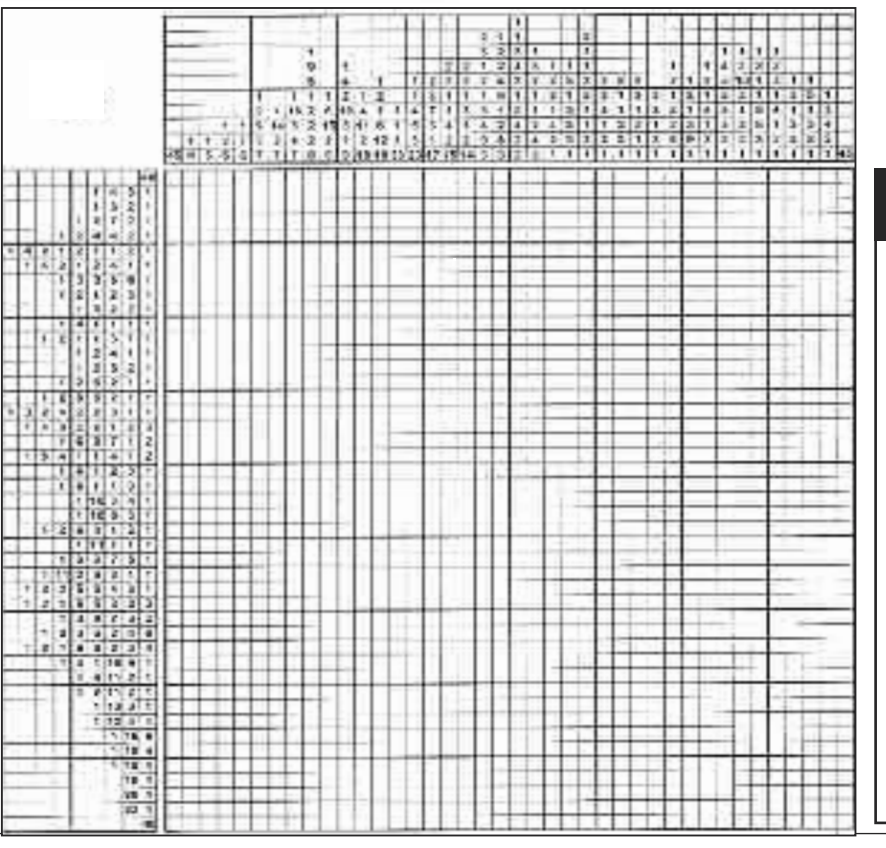
9	7	1	4	6	2	3	8	5
5	3	4	1	7	8	6	9	2
2	6	8	5	9	3	4	1	7
1	8	3	2	5	4	7	6	9
4	2	7	9	1	6	5	3	8
6	9	5	3	8	7	2	4	1
3	4	9	8	2	5	1	7	6
7	1	2	6	4	9	8	5	3
8	5	6	7	3	1	9	2	4

MOTS MELÉS • N°214

Il passe à Arles

RHÔNE

HANJIE N°259



Ça se passe à Dakar

DUPLEX
Mer 9 mai : discothèque
Jeu 10 mai : discothèque

CABANA CLUB
Sam 12 mai : discothèque
Dim 13 mai : discothèque

VERTIGO
Sam 12 mai : discothèque
Dim 13 mai : discothèque

MADISON
Mer 9 mai : Alioune Mbaye Nder
Jeu 10 mai : Ives Niang
Ven 11 mai : Pape Diouf

Envoyer vos programmes à l'adresse e-mail : casepasseadakar@gmail.com

Comment achever le “Monstre” ?

Ce n’est point vouer aux gémonies l’ancien régime car la sanction donnée par le peuple à travers le 25 mars 2012 reste vivace. La population, seule détentrice de la souveraineté, a démocratiquement sonné le glas du système wadien. Lequel système, synonyme de monstre car assorti d’arrogance, de corruption et concussion et de gabegie caractérisée, est-il complètement enseveli ? Cette interrogation mérite d’être posée si l’on sait qu’il avait pour socle une perte de repères et de valeurs républicaines amenant le peuple à le vomir avant terme. En attestent les différentes manifestations et leur cortège de violences et de pertes en vies humaines.

Un tel système se doit être enterré pour bâtir une nouvelle république forte et inspirée des valeurs ancestrales de JUP (droiture), DËGG (respect de la parole donnée). Car, c’est sans doute l’arrogance, l’intempérance, l’arrivisme du système libéral qui ont secoué la citoyenneté des Sénégalais, précipitant la fin du ‘sopi’. Ces attitudes connues de ce régime ne doivent point refaire surface ou éclabousser cette nouvelle



équipe gouvernementale porteuse des nouvelles aspirations des Sénégalais. A la réalité, la probité et la bonne gouvernance, filles de la transparence, doivent être le sacerdoce du gouvernement sous la direction du Président Macky SALL. Lequel gouvernement ne peut être baptisé que celui du peuple, par le peuple et pour le peuple comme l’indique littéralement la théorie démocratique.

Point de chasse aux sorcières mais une exigence d’audit s’impose afin d’éclairer la lanterne des Sénégalais sur la gestion des affaires publiques. Cependant, la politique a ses réalités. Dans un parti politique, il n'y a pas de conditions relatives aux bonnes mœurs ou a la moralité pour y adhérer ; C’est la loi de la majorité. Mais les militants ne devront jamais accepter d’être dirigés par des personnes de la race des transhumants.

Les dépenses publiques doivent être exécutées de manière transparente afin de profiter aux destinataires. En ce sens que toutes les couches vulnérables de la population pourront en bénéficier.

La répartition des compétences marquant les différents ministères reflète le pragmatisme qui seul peut promouvoir un élan de développement en abrégeant la souffrance des Sénégalais. Mais comme l’affirmait Jean Jacques Rousseau “pour connaître les hommes, il faut les voir agir”. Nous nous armons donc de patience et de vigilance afin d’espérer des résultats efficients pour ce régime en place.

L’image du pays, tant terni au plan international pour les divers marchés de gré à gré et les scandales financiers, mérite une correction urgente car la force d’une nation réside dans sa présentation et sa représentation vis-à-vis des autres nations.

Telle semble être la motivation de la collaboration liant le mouvement VIGILANCE, sentinelle de la démocratie et de la bonne gouvernance avec la coalition Macky 2012.

Ce faisant, nous rompons avec les défaillances du régime sortant et parvenons à achever et ensevelir le monstre. ■

SADIBOU BA
Coordonnateur Mouvement VIGILANCE
Membre Coalition Macky 2012

LOI SUR LA PARITÉ

Aveu d’infériorité de la femme à l’homme ?

La Constitution sénégalaise du 22 janvier 2001, dans son article 7 alinéa 5, dispose : "La loi favorise l’égal accès des femmes et des hommes aux mandats et aux fonctions". Sans doute, dans sa volonté de rendre effectif ce principe, le législateur, sur initiative des autorités politiques sous le magistère du président Abdoulaye WADE, avait adopté le 28 mai 2010 la loi instituant la parité absolue Homme-Femme dans les institutions totalement ou partiellement électives.

Je puis vous dire d’emblée que je suis fondamentalement contre cette idée de Parité ! Et mes raisons, bien loin d’une quelconque pensée misogyne, s’avèrent multiples :

D’abord, cette loi, en mon sens, est tout simplement anticonstitutionnelle. En effet, d’une part, notre loi fondamentale, de façon impérative, réfute toute pratique discriminatoire fondée sur la religion, le sexe, la race, l’origine et autres, ceci au nom du principe imprescriptible et sacro-saint de l’ÉGALITÉ des citoyens. Alors qu'à mon humble avis, cette loi sur la parité est en soi une discrimination fondée sur le sexe. Aussi, la conséquence de ce principe majeur se manifeste au sein de l’administration par les principes corollaires de l’égal traitement et de l’égal accès dans le service public (même si la parité concerne les fonctions électives, il demeure vrai que la notion de service public, au sens large, est présente au sein des trois pouvoirs institutionnels de l’État). D’autre part, le législateur s’est donné une mauvaise perception des dispositions constitutionnelles de l’article 7 alinéa 5 sus énoncé. A mon sens, l’"égal accès" des femmes et des hommes ne signifie pas une égalité mathématique dans la représentativité effective, mais plutôt cette obligation générale à instaurer toutes les conditions nécessaires pour permette une égalité absolue des chances dans les candidatures à toutes les institutions électives et de nomination, ceci sans discrimination fondée sur des considérations de genre.

Une légitimité en question

Ensuite, sur un plan beaucoup plus pratique, cette parité, telle que conçue par le législateur, tue le mérite parce qu’il n’est plus question de compétence ou du meilleur profil requis pour l’exercice efficace de la fonction étatique, mais plutôt d’un favoritisme pur et simple. Outre l’impérieuse obligation de promouvoir la compétence, la meilleure, pour la nécessité d’une bonne administration de la chose publique, cette loi, sur le plan électoral, pose notamment un problème de légitimité car le choix de l’électeur ou de l’électrice est contraint et bien limité par des considérations de genre.

Cependant, cette approche genre, dans d’autres domaines, est plus que salutaire et s’avère être une réalité de nos jours. C’est le cas lorsqu’il est question de corriger des injustices liées à des situations de fait spécifiques et temporaires relativement au statut de femme. Elle est liée au changement du statut de la femme qui passe de l'état de femme objet à celui de femme dotée d'une personnalité juridique effective. Le législateur sénégalais, l’ayant bien compris, a usé du levier légal pour pallier lesdites injustices. Les exemples sont multiples (En droit de la famille : Compétence du tribunal de la résidence de l'épouse en cas de divorce, pension alimentaire accordée à la femme en cas de divorce à la requête du mari pour maladie grave ou pour incompatibilité d'humeur, défaut d'entretien de la femme comme cause de divorce alors que les époux se doivent assistance mutuelle, etc.. En droit pénal : Sursis interdit lorsque les coups sont portés sur une femme en état de grossesse, etc.).

Communautarisme

Dès lors, il est sans conteste, par exemple, que la protection de cet état physiologique de grossesse, fondée sur la dissuasion de la sévérité de la sanction encourue par le délinquant, n’est guère en contradiction avec le principe fondamental d’égalité des citoyens. Ainsi, répondant à un souci d’ordre public de protection, ces dispositions légales corrigent des injustices ou plus précisément des situations compromettantes et spécifiques à la femme et ne sauraient donc être étendues à la question de la compétence intellectuelle qui ne peut être l’apanage d’un sexe. Cette dite compétence ne doit souffrir d’aucune discrimination, surtout lorsqu’elle est requise pour l'exercice de la chose commune. Descartes n'avait-il pas raison d'affirmer dans le Discours de la méthode : "Le bon sens est la chose du monde la mieux partagée"? A cette interrogation, le législateur, à travers cette loi sur la parité, répond tout bonnement par la négative.

A l’appui de cette approche genre, d’autres seront tentés de justifier cette loi sur la parité par la trouvaille de la “discrimination positive”. Mais c’est méconnaître, à mon avis, que cet oxymore, en l’espèce, prône une sorte de communautarisme qui est en contradiction même avec les valeurs véhiculées par la forme républicaine de l’État.

Enfin, la parité peut être perçue, bien au contraire, comme un manque de considération envers nos bonnes femmes car constituant un favoritisme, un “pistonnage institutionnalisé”, donc un aveu voilé d’infériorité de celles-ci aux hommes sur le plan de la compétence intellectuelle, laquelle infériorité ne saurait être exacte.

Par ailleurs, la solution légale et légitime pour pallier le trop peu de présence des femmes dans les fonctions électives et de responsabilité au sein de la nation, doit être cette volonté politique d’éduquer les consciences à une culture citoyenne pour y bannir toute conception misogyne de la compétence intellectuelle afin que les suffrages soient gage d’objectivité. ■

AMADOU SALMONE FALL,
Greffier au Tribunal régional de Saint-Louis
Email : amadousalmone@yahoo.fr.

TRANSHUMANCE POLITIQUE

De qui se moque-t-on ?

La gestion immonde, nauséabonde et toxique de Abdoulaye WADE a vécu avec son lot d’orgies d’agapes, de vols, de viols, de violences physiques et morales, avec son cortège de scandales multiformes et de malheurs.

C’est le lieu non seulement d’en faire l’inventaire, de prendre des sanctions et de refermer au plus vite cette parenthèse, cet accident de parcours devrais-je dire, pour amorcer la tâche herculéenne de remise aux normes d’un pays qui, pendant plus d’une décennie, était assimilé à la caverne d'Ali Baba ; il suffit dès lors de mettre en pratique les conclusions des Assises nationales et de convoquer l’éthique dans nos actes quotidiens.

Malheureusement, c’est curieusement au même moment que réapparaissent ces bipèdes pensants, à l’échine souple, prêts à se convertir à toutes les religions, capables de toutes les génuflexions et autres contorsions ; ceux-là qui n’ont d’homme que l’apparence et que par métonymie nous qualifions “de Ganelon” en raison de leur inclinaison naturelle et facile à la félonie, commencent à se manifester bruyamment à travers les chaînes de radio, les colonnes des journaux ; ils poussent l’impudence jusqu’à exhiber leur faciès sur les plateaux de télévision. Au cours de leurs ablutions pour une absolution morale, ils commencent par tirer sur l’ambulance Wade avant d’imaginer les voies de contournement menant au Palais de la République pour ainsi étancher leur soif inextinguible de pouvoir et satisfaire le plaisir gustatif de leurs palais.

Appel aux patrons de presse

J’invite nos honorables patrons de presse à cacher à notre jeunesse l’image de ces tristes individus qui se reconnaissent et qui sont connus de tous ; ceux-là qui, en vérité, sont des exemples du contre-exemple, trouvent leurs places au ban de la société ; nous ne les citerons pas par respect à leurs familles et surtout par pitié pour leurs enfants ; toutefois, afin de protéger, de prévenir, de prémunir nos enfants contre la pollution morale secrétée par cette faune, il nous incombe de la détecter, de l’isoler pour la neutraliser définitivement ; là gît le combat des chantres de la vertu contre les chancres de l’espace politico-affairiste ; c’est aussi le défi du nouveau pouvoir installé autour de l’unité, de l’espoir et orienté vers la moralisation de la société et l’action. Car en vérité, au Sénégal, dans tous les secteurs, tout a été dit, mais beaucoup restent à faire. Seulement, rien ne se fera dans la durée sans des dirigeants probes. Offrons à notre jeunesse des modèles de réussite politique, économique et sociale ; il n’en manque pas et dans toutes les strates de la société (El Hadji Malick SY, Serigne Bamba, Mamadou Dia, Sow CSE, Kéba Mbaye, Amadou Makhtar Mbow, Bocar Samba Dièye...).

Donnons au peuple sénégalais des raisons d’espérer par le rétablissement de l’Etat, par le soutien à l’emploi, le culte du travail et par l’application de la justice à tous les niveaux. ■

PAPA MASSAR NDOYE
Secrétaire général adjoint
Coordination communale PS, Louga

ARTS PLASTIQUES - FESTIVAL MIROIR INTERNATIONAL 2012

L'édition 2012 du Festival miroir international (Fesmir) de Dakar s'est ouvert hier à l'Hôtel de ville de la capitale par une série d'ateliers baptisés "Renc'Art". Artistes et public peuvent, en temps réel, communier autour de la création de tableaux et autres produits culturels traditionnels.

Dakar se "regarde dans la glace pour se rectifier"



L'artiste plasticien Mamadou Ndiaye "Thia"

SOPHIANE BENGELOUN

C'est presque perdu dans les jardins luxuriants de l'Hôtel de Ville que l'exposvente "Clameur des Arènes", pièce centrale (temporaire) du Fesmir 2012, marque depuis hier l'ouverture officielle du festival au public. Organisée par l'association Afrika Art Culture, cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la Biennale de l'art africain contemporain (DAK'ART 2012), qui débute officiellement vendredi.

Les ateliers "Renc'Art", auxquels l'exposition sert de cadre, ne sont qu'une étape de la longue série d'animations culturelles qui ponctuent la vie du Fesmir. Au menu : carnavals, fêtes populaires, expositions d'art, symposium, soirée de gala, "mbàppàt" (séances de lutte traditionnelle), etc. De même, un concert de Baba Hamdy, un défilé de la styliste Oumou Sy, une exposition sur les arts numériques ainsi qu'un vernissage au Théâtre national Daniel Sorano sont prévus dans le courant de la semaine.

Au total, une vingtaine d'artistes participera à cette édition, sur plusieurs médiums : les tableaux sablés, sculpture sur cornes, entre autres. Autant d'expressions autour des arts traditionnels locaux, que le festival a pour vocation première de magnifier.

"C'est en ma qualité de natif de Dakar-Plateau que j'ai mis sur pied le Fesmir, pour que la ville se regarde dans le miroir et puisse se rectifier", a expliqué le directeur général du festival, l'artiste plasticien Mamadou Ndiaye dit "Thia". Il ajoute : "Si on prend les exemples du rond-point de Sandaga ou de l'Avenue Ponty, on se rend vite compte que Dakar a perdu son lustre d'antan du fait de l'insécurité, de l'indiscipline et de la spéculation urbaine. Le Fesmir a pour vocation de l'aider à retrouver cet état de capitale du rêve."

Le Fesmir est le fruit d'un partenariat entre le mouvement associatif et les autorités communales dans le domaine de la culture. Elle se poursuivra en parallèle aux activités de la Biennale, qu'elle va accompagner. ■

BIENNALE DE L'ART CONTEMPORAIN

Saint-Louis aura son "Off"

L'ancienne capitale du Sénégal abrite à partir de vendredi, ce jusqu'au 10 juin, une partie "off" de la Biennale de l'Art contemporain. Plusieurs vernissages y sont prévus.

L'inauguration officielle de la Biennale à Saint-Louis se fera le 16 mai en présence du secrétaire général du Dak'Art et d'une délégation d'officiels, d'invités, de collectionneurs). Mais ce volet "Off" de l'événement démarrera ce vendredi 11 mai. Entièrement basée sur le bénévolat, l'organisation de cette deuxième édition met déjà à contribution, depuis quelques semaines, artistes et bonnes volontés pour parachever des ouvrages qui mettront les arts plastiques à l'honneur dans l'ancienne capitale du Sénégal.

Les organisateurs ont pour objectif de gérer de façon autonome la manifestation. Ils comptent trouver eux-mêmes les soutiens nécessaires à l'organisation appropriée du "Off". Les Comptoirs du Fleuve, la Galerie Arte, l'association pour la promotion des arts visuels (PAVA), la Saint-Louis Foundation for Africa, la maison d'hôtes "Au Fil du Fleuve", la Galerie Ataya, le Carplas et l'Association des artistes plasticiens de Saint-Louis, entre autres, sont sur la liste des quarante participants à cet événement qui, globalement, permettra à plus d'une centaine d'artistes d'exposer leurs travaux.

En têtes d'affiches, des artistes de renoms feront le déplacement de Saint-Louis : Viyé Diba, Souleymane Keïta, Mballo Kébé, Amadou Sow, Abdoulaye Ndoye, Mel Edwards, Aminata Gassama, Seyni Fall, Kon-T, Cheikh Keïta et bien d'autres…

Cette édition de la Biennale "Off" à Saint-Louis aura aussi un caractère international car y brilleront par leur présence des maîtres de la peinture marocaine, dont Mounat Charrat, Mohamed Mourabiti et Saad Tazi qui conduiront des ateliers en partenariat avec des artistes sénégalais, El Hadj Keïta et Fatou Kandé Senghor, notamment. Des artistes officiellement sélectionnés dans la Biennale "In" comme Mba Bikoro Nathalie du Gabon ou Piniang ***(photo)*** du Sénégal y exposeront des œuvres. La Mauritanie, le Cameroun, la France, les États-Unis, le Royaume Uni, l'Espagne, le Portugal et la Belgique seront représentés à Saint-Louis. ■



REMERCIEMENT



Famille Moctar Diouri, famille Guénoune, famille feue Kharata Diouri et Diagne, famille Seynabou Diouri, famille Khady et Aïcha Diouri, famille feu Abdou Karim Diouri, famille feu Abdou Latif Diouri, famille Diouri Malika et Hamoudi au Maroc, la communauté Marocaine au Sénégal, familles D'Erneville, Diagne, Taylor, Touré, Sy et Alary, familles Badara, Benjelloum, Bel Hadj, Sakaly, famille Souleymane Ndiaye à Dakar, famille Président Abdou Diouf, famille Adja Rokhaya Nguirane remercient tous ceux qui ont, de près ou de loin, compati à leur douleur lors du décès de leur regretté père, frère, neveu, ami et fils

MOCTAR DIOURI

Inspecteur Général d'Etat,survenu le 27 avril 2012 à Dakar

LIVRE

Mounirou Ndiaye publie "SONATEL et le pacte libéral du Sénégal"

L'économiste El Hadji Mounirou Ndiaye vient de publier chez l'Harmattan Sénégal un ouvrage intitulé "SONATEL et le pacte libéral du Sénégal". D'après le site de la maison d'édition, ce "livre revient sur les termes de la privatisation réussie de Sonatel. Il analyse avec la hauteur de l'universitaire la surtaxe sur les appels entrants imposée par l'État dans ce qui est actuellement appelé 'affaire Global voice'". La même source ajoute que cette surtaxe est "en contradiction avec le modèle d'économie de marché adopté et elle va décourager l'investissement et saper la compétitivité de cette entreprise, citée parmi les plus performantes en Afrique subsaharienne". ■

ENQUÊTE

CONFÉRENCES - DÉBATS À DAKAR

Art et "Afropolitanisme" au menu, à partir d'aujourd'hui

Le Groupe 30 Afrique organise, à partir de mercredi, trois grandes conférences publiques animées par le Professeur Achille Mbembe, annonce un communiqué. Cette série de débats entre dans le cadre du projet "Futur academy" soutenu par l'Unesco (FIDC), en partenariat avec l'Institut français, la Librairie Athéna, la ville de Dakar et Kër Thiossane, selon le document cité en référence.

Mercredi à 9h, l'Institut Français de Dakar abritera le débat : "Art contemporain d'Afrique : négocier les conditions de la reconnaissance", modéré par Ndiouga Adrien Benga, chef du Département d'Histoire de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD). Jeudi, le Just4You accueille à partir de 17h une conférence sur l'"afropolitanisme". Le débat sera modéré par le Professeur Oumar Ndao de l'UCAD. Le mercredi 12 mai, à 15h30, la Librairie Athéna servira de cadre pour la conférence sur "L'Afrique qui vient". Le philosophe Hamidou Dia et l'Historien Mamadou Diouf de l'université de Columbia aux Etats-Unis seront les modérateurs du débat.

Achille Mbembe est professeur d'histoire et de science politique à l'université du Witwatersrand, à Johannesburg (Afrique du Sud). Il enseigne également au département des études romanes de Duke University. Son dernier livre, "Sortir de la grande nuit. Essai sur l'Afrique décolonisée", est publié à La Découverte (2010). ■

(APS)

GRANDE INITIATION EN CASAMANCE

Le village de Karthiack, dans le département de Bignona, renoue avec la grande cérémonie initiatique du "Boukout", 33 ans après la dernière édition qui a eu lieu en 1979. *EnQuête* revisite les différentes étapes qui mènent à ce moment de passage des non initiés appelés "kambatches" en milieu diola au statut d'homme accompli.

À Karthiack, "waaté rinding"*



Rasage des non initiés à Baïla en 2007

HUBERT SAGNA
(Correspondant, Ziguinchor)

Comme il est de tradition, après les villages voisins de Dianky et Bessire et avant Mlomp, Thiobon et Balingore, tous situés dans le département de Bignona, le village de Karthiack s'apprête à revivre la grande cérémonie d'entrée dans le bois sacré prévue en juillet prochain. La dernière initiation remonte à 1979. L'essentiel des natifs et ressortissants du village, nés après cette date, devront répondre à l'appel de l'une des traditions séculaires diola. Déjà, le 07 avril dernier, la plupart d'entre eux ont reçu le bâton protecteur qui consacre leur statut de futurs initiés au cours du rite dit "Sigolassous" (étape préliminaire de coupe de bois pour les festivités) auquel ont pris part de nombreux Karthiackois venus des quatre coins du Sénégal.

Signes annonciateurs

La première étape qui conduit jusqu'au bois sacré se manifeste par des signes ésotériques annonciateurs : le résonnement dans la nuit du tam-tam sacré appelé "Emeumbë", une lueur de feu, un arbuste pourtant mort qui fleurit, etc. Ces signes se manifestent à un ou plusieurs sages du village pour leur signifier que "Waaté rinding" (C'est le bon moment pour l'initiation). Après avoir pris connaissance de ces signes prémonitoires, les principaux patriarches se réunissent autour du gardien du bois sacré, "Areumbeuw" à Karthiack - "Afankareng" chez d'autres - pour lancer le mot d'ordre et faire des recommandations aux adultes (initiés) chargés de sonner la mobilisation des non initiés.

L'apprentissage

C'est une période d'entraînement et de répétition générale. Elle permet aux futurs initiés de se familiariser avec toutes sortes de danses, d'apprendre les chansons d'héroïsme composées par une mère pour son fils ou une fille pour son frère ou encore une grand-mère pour son petit-fils. Différentes chansons sont tirées du patrimoine légué par les anciens. C'est aussi à cette période que sont organisées les rencontres inter-quartiers et inter-villages dans le but de favoriser le brassage entre futurs initiés, mais également pour offrir à ces ceux-ci l'opportunité de faire connaissance avec les jeunes filles en âge de se marier. Les futurs initié en âge de mariage sont autorisés, au sortir du bois sacré, à prendre femme. En fait, le non initié n'est pas considéré comme un homme, il l'est après le passage dans le bois sacré.

Les préparatifs

A Karthiack, la date exacte d'entrée dans le bois sacré n'est pas connu d'avance, contrairement à d'autres villages de la zone où le jour-j est choisi un an auparavant. Entre-temps, les familles des non initiés rendent des visites aux oncles maternels. La coutume voudrait que ceux-ci soient informés de ce grand rendez-vous culturel mais sacré. C'est l'occasion pour les beaux-parents de manifester reconnaissance et fierté aux oncles maternels qui offrent en retour des présents (pagnes, bœufs, coqs ou poules…) aux futurs initiés et procèdent à la coupe de touffes de leurs cheveux. Une manière de bénir les futur initiés, de les protéger contre le mauvais sort et de leur souhaiter un bon séjour dans le bois sacré.

De même, les familles se réunissent régulièrement pour les modalités d'organisation et participation aux financements des nombreuses et souvent énormes dépenses y afférentes (achat de bœufs, de riz, d'huile, etc.). L'événement est d'une telle importance que rien ne doit être négligé pour l'accueil des invités à l'événement. Pour se faire distinguer des femmes mariées, les jeunes filles confectionnent, comme les mamans pour leurs fils, des colliers et perles pour le frère en instance d'être initié. Elles doivent obligatoirement porter ces colliers au cou et au pied durant toute cette période et jusqu'à la sortie des initiés du bois sacré. Les hommes, eux, s'occupent de la confection de masques rituels, de fusils et de tout autre matériel pouvant servir au cours des festivités. Ils procèdent au rasage des têtes des futurs initiés. Cette période est rythmée de danses et de réjouissances. Aux futurs initiés, il leur est exigé politesse, obéissance et respect aux aînés. Des sanctions (amendes, brimades, sévices) sont prévues contre ceux qui passent outre ; des sanctions élargies à toute sa génération dans certains cas jugés graves. En outre, ils ne doit pas tuer encore moins verser du sang ou se faire des ennemis. Tête rasée à la nuque, colliers de perles autour du cou, les non initiés ne doivent pas porter de pantalon ni avoir des rapports sexuels ; ils sont reconnaissables au port du pagne noué en forme de "caaya" (falzar) ou "Ouboffo" dans le parler Kartiack.

Le jour-j

A quelques jours de la phase finale de tout ce long processus, c'est la ruée vers le village. Lequel grouille de monde multicolore en provenance de tous les coins et recoins du pays et de la diaspora. Car le "boukout" est l'événement le plus festif en milieu diola. C'est aussi l'occasion pour réunir tous les enfants d'une même famille élargie, "Fankaf" (clan ou concession). Des initiés d'autres localités appelés "Adjankarour" servent de facilitateurs dans l'organisation, de porteurs de repas ou d'eau, de chargés de mission dans le bois sacré. A l'approche du jour-j, la tension monte d'un cran, les nerfs sont à vif, car c'est l'occasion de démontrer sa bravoure. Les coups de fusils artisanaux ou de carabines tonnent à chaque instant dans une surenchère mystique d'adultes initiés ceints de talismans protecteurs. Certains démontrent leur invulnérabilité en se lacérant le corps à l'arme blanche au son de la flûte.

Quand, enfin, sonne l'heure du départ pour le bois sacré, place est faite aux hommes valides. Les femmes reculent, les hommes avancent. Rien ne peut les arrêter, même pas l'annonce d'un décès. Le vin est tiré, "Nioulonioulo ban", dit-on. L'on procède au rassemblement des futurs initiés par famille élargie et quartier. Quelques mots d'usage, consignes et recommandations, une prière chez certains avant que le signal ne soit donné au son du "Waté riring, balabou diondione" (il est temps, et il commence à se faire tard). Pendant que mères et sœurs se lamentent et pleurent, un garçon, appartenant à la lignée ou à la filiation du chef du bois sacré et, censé plus tard devenir le gardien du temple, ouvre le bal. Il est suivi par ses camarades de même classe pour une retraite, un moment de réclusion initiatique dont la durée, pour des raisons économiques et sociales, a été fortement réduite à deux semaines au lieu d'un mois.

Ce qui se passe dans le bois sacré relève cependant du secret détenu uniquement par les initiés auxquels il est fait interdiction de le divulguer à un non-initié ou à une femme au risque d'être frappé d'un malheur. ■

**(Le moment est venu)*



Des femmes dans leur accoutrement

LE SENS D'UNE TRADITION

Formation et socialisation

Le "Boukout" remonte à la nuit des temps. Certains chercheurs et historiens estiment que ce rite diola est apparu vers le XIIe siècle, d'autres le situent vers le XIXe siècle. La cérémonie vise plusieurs objectifs. L'entrée dans le bois sacré consacre le passage de la vie jeune à la vie adulte. Elle permet à une génération de jeunes d'accéder à la liberté, à l'autonomie financière, politique, économique et sociale. Initié, le jeune homme peut prendre part aux prises de décisions. Il peut se marier et accéder à la propriété terrienne. L'enseignement général et spécifique qui y est dispensé prépare le jeune homme à prendre place dans la société mais aussi à la défendre quand le devoir l'exige. Un "code disciplinaire" de sa société par le biais des chants, danses, gestes et proverbes lui est transmis. Les valeurs de courage, de dignité, de fierté, de fidélité, de justice, d'humilité, d'équité, de solidarité et de partage lui sont inculquées. Devant assurer la relève, il se familiarise avec le "savoir garder un secret ", le respect et l'amour du prochain, la vie en communauté, le respect des us et coutumes, celui des aînés et des anciens, la protection de la nature ainsi que le sens des responsabilités. Le tout pour lui permettre de faire face au monde et à ses difficultés. ■

(SOURCE WIKIPÉDIA)